



MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DE LA POPULATION



Rapport de synthèse sur le suivi du dividende démographique au Mali 2019

Avec le soutien de



Synthèse sur le suivi du dividende démographique au Mali en 2019

Table des matières

Liste des tableaux	ii
Liste des graphiques.....	ii
AVANT PROPOS	iv
RESUME.....	vi
INTRODUCTION.....	8
I. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE.....	10
1.1. Situation économique et démographique	10
1.2. Situation du cadre de vie	12
1.3. La situation sécuritaire et le développement humain : un aperçu.....	12
1.4. Situation en matière de réseaux et territoire au Mali.....	13
II. DIMENSION 1 : COUVERTURE DE LA DEPENDANCE ECONOMIQUE	15
2.1. Approche méthodologique : les comptes nationaux de transfert.....	15
2.2. Déficit de cycle de vie et couverture du déficit de cycle de vie au Mali en 2019	17
2.2.1. Détermination des profils de revenu et de consommation par âge au niveau individuel ..	17
2.2.2. Le déficit du cycle de vie.....	18
2.2.3. Couverture de la dépendance économique et ratio de soutien économique	23
2.3. Synthèse de la conclusion et des recommandations	23
III. DIMENSION 2 : QUALITE DU CADRE DE VIE	25
3.1. Approche méthodologique	25
3.2. L'Indice de Qualité de Cadre de Vie au Mali en 2019	28
3.2.1. IQCV au niveau national.....	28
3.2.2. Niveau de l'IQCV par région	29
3.3. Quelques recommandations pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie au Mali	30
IV. DIMENSION 3 : DYNAMIQUES ET TRANSITIONS DE LA PAUVRETE AU MALI EN 2019	31
4.1. Approche méthodologique	31
4.2. Résultats et analyses	32
4.2.1. L'Indice Synthétique global de Sortie de Pauvreté (ISSP).....	32
4.2.2. Analyse régionale des capacités de résilience des populations et de l'efficacité des stratégies de réduction des vulnérabilités	35
4.3. Conclusion et recommandations.....	36

V. DIMENSION 4 : CAPITAL HUMAIN ETENDU	38
5.1. Approche méthodologique	38
5.1.1. Calcul de l'indice Santé.....	38
5.1.2. Calcul de l'Indice Education	39
5.1.3. Calcul de l'Indice de niveau de vie	39
5.2. Résultats et analyses de l'Indice de Développement Humain Elargie au Mali, 2019.....	40
5.2.1. L'IDHE au niveau national	40
5.2.2. Analyse régionale de l'IDHE	40
5.3. Conclusion et recommandations : une synthèse	42
VI. DIMENSION 5 : RESEAUX ET TERRITOIRE	43
6.1. Approche méthodologique de calcul de l'ISRT	43
6.2. Résultats et analyses	45
6.3. Conclusion et recommandations.....	46
VII. L'INDICE SYNTHETIQUE DE SUIVI DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI, 2019	47
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GENERALES.....	48

Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Déficit du cycle de vie selon l'âge</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 2 : Déficit de cycle de vie par sexe, 2019.....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 3 : Sous dimensions et indicateurs pour le calcul de l'Indice de Qualité du Cadre de Vie</i>	<i>26</i>
<i>Tableau 4 : Tableau comparatif du niveau des indicateurs de sous dimensions de l'IQCV par région et pour le niveau national (en %).....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 5 : Sous dimensions et indicateurs de la dimension « Réseaux et Territoires ».....</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 6 : ISRT par région, 2019.....</i>	<i>46</i>

Liste des graphiques

<i>Graphique 1 : Profils moyens (en FCFA) de consommation et de revenu, profils agrégés (en milliards de FCFA) de consommation et de revenu, déficit moyen et déficit agrégé du cycle de vie.....</i>	<i>20</i>
<i>Graphique 2 : Profils moyens comparés 2017 et 2019, par âge (en FCFA).....</i>	<i>21</i>
<i>Graphique 3 : Profils moyens (en FCFA) et agrégés (en milliards de FCFA) de consommation et de revenus par sexe</i>	<i>22</i>
<i>Graphique 4 : Indicateur de qualité du cadre de vie au niveau national.....</i>	<i>29</i>
<i>Graphique 5 : Indice Synthétique de Sortie Pauvreté (ISSP) au niveau national et par région</i>	<i>33</i>
<i>Graphique 6 : Non pauvreté pure au niveau national et par région (NPNP)</i>	<i>34</i>
<i>Graphique 7 : Stabilité, entrées dans la pauvreté et sorties de la pauvreté au niveau national et par région</i>	<i>35</i>

<i>Graphique 8 : L'IDHE et ses sous-dimensions au niveau national</i>	<i>40</i>
<i>Graphique 9 : IDHE par région (2019)</i>	<i>41</i>
<i>Graphique 10 : Indice de santé par région (2019).....</i>	<i>41</i>
<i>Graphique 11 : Indice de niveau de vie par région (2019).....</i>	<i>41</i>
<i>Graphique 12 : Niveau des indicateurs des sous dimensions réseaux et territoires</i>	<i>45</i>
<i>Graphique 13 : Indicateurs des dimensions du DDMI – Mali, 2019</i>	<i>47</i>

AVANT PROPOS

La capture du dividende démographique – l'accélération de la croissance économique – nécessite une transition démographique rapide et des investissements massifs dans l'éducation, la santé, l'emploi et la gouvernance. Les dynamiques démographiques doivent donc être prises en compte dans les processus de planification stratégiques tout en veillant à une cohérence d'ensemble afin de tirer le plus grand profit des ressources budgétaires disponibles dans un contexte de défis multiples et urgents, et d'une croissance démographique rapide.

Les Chefs d'Etat de l'Union africaine ont procédé, en 2017, au lancement de la Feuille de route continentale pour la capture du dividende démographique en Afrique. Le Mali, à l'instar de nombreux pays, dispose d'une feuille de route nationale qui met en avant la nécessité d'investir mieux et plus dans le renforcement du capital humain et la participation des femmes et des jeunes. La création de l'Observatoire national du Dividende démographique (ONDD) participe également de la volonté du Gouvernement de mettre en place, conformément aux recommandations des Chefs d'Etat de l'Union africaine, un mécanisme de suivi de la trajectoire du dividende démographique.

Depuis 2020, l'ONDD produit les rapports annuels de suivi des dimensions du dividende démographique au Mali, en rapport avec les structures, les centres de recherches et l'Equipe nationale sur les comptes nationaux de transfert (NTA). Il s'agit des dimensions en lien avec la couverture de la dépendance économique, la qualité du cadre de vie, les transitions de la pauvreté, le développement humain élargi et les réseaux et territoire. L'ONDD a également produit un rapport sur l'évaluation du travail domestique non rémunéré, un rapport sur la budgétisation sensible au dividende démographique et des notes de politiques pour aider à la prise de décision, au travers d'analyses approfondies prenant en compte la structure démographique et les spécifications régionales. Le rapport sur la budgétisation sensible au dividende démographique a constitué une contribution de qualité au renforcement de la qualité des allocations budgétaires pour l'exercice 2021.

Le présent rapport est une synthèse des 5 rapports de dimensions produits sur la base des données nationales de 2019. Il permet d'évaluer l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique (Demographic dividend monitoring index – DDMI). Le Mali présente en 2019, un indice de suivi du dividende démographique de 0,38 sur une échelle de 0 à 1, en progression par rapport à 2015. Toutefois, la faiblesse relative de cet indice invite à un investissement massif dans la réduction des inégalités, l'accès aux services sociaux de base, le développement des réseaux et infrastructures, et le renforcement du capital humain, en particulier pour une plus grande autonomisation des femmes et des jeunes qui constitue un atout majeur pour le Mali.

Le présent rapport est le fruit d'une participation effective de différents acteurs – gouvernement, centres de recherches, société civile et partenaires au développement – qui au sein de différents groupes de travail, ont apporté l'expertise et les données nécessaires. C'est le lieu pour moi de féliciter les équipes de travail coordonnées par l'ONDD, pour leur disponibilité et leur engagement. Je voudrai également reconnaître ici, la participation fort appréciée des experts du Centre régional de recherche en économie générationnelle. Mes remerciements à l'Equipe du

projet régional pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD) – Mali, la Banque mondiale, le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA), le Centre Dynamique Démographique pour le Développement du Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et l'Agence française de développement.

Il ne fait aucun doute que les rapports de dimensions du dividende démographique contribueront à une amélioration de la qualité des processus de planification et de suivi des objectifs nationaux de développement, du dividende démographique et des objectifs de développement durable au Mali. Pour cela, j'invite tous les acteurs, chercheurs et partenaires à leur dissémination et à leur utilisation judicieuse dans le cadre de leurs activités de communication, de plaidoyer et de réflexion stratégique.

C'est ensemble que nous réussirons le développement dans un Mali où personne n'est laissé de côté.

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines de
l'Aménagement du Territoire et de la Population

Brehima KAMENA
Officier de l'Ordre National

RESUME

Au Mali, la dynamique de la population se caractérise par un rythme de croissance rapide de 3,6% par an (INSTAT, RGPH 2009). Avec un taux de fécondité de 6,3 enfants en moyenne par femme, la population malienne est caractérisée par son extrême jeunesse. Selon les projections, elle va doubler d'ici 2050. Cette accélération rapide de la population met le Mali face en une multitude de défis notamment l'augmentation des dépenses sociales (santé, éducation, accès à l'eau à l'assainissement et aux infrastructures de bases etc.) dans un contexte de contrainte budgétaire et de nécessité de renforcer la sécurité humaine et la gouvernance.

La structure de la population malienne peut constituer une opportunité pour déclencher la capture du dividende démographique. Le dividende démographique est *l'accélération de la croissance économique résultant des changements dans la structure par âge de la population et les investissements massifs pour l'amélioration du capital humain, l'emploi et la gouvernance*. Sa mesure couvre cinq dimensions : la couverture de la dépendance économique, la qualité du cadre de vie, la dynamique de la pauvreté, le capital humain et les réseaux & territoires. Les données dans chacune de ses dimensions conduisent à disposer d'un indicateur synthétique. Ces indicateurs synthétiques obtenus permettent de calculer l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI). La méthodologie appliquée a été développée dans le cadre de la mise en œuvre du projet Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel (SWEDD) avec la participation des experts du Centre régional de recherche en économie générationnelle (CREG) et des pays participants au projet (Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad).

L'indice synthétique de suivi du dividende démographique (DDMI) est de 0,373 (37,33%) en 2019. Les indicateurs des différentes dimensions de 0,461 (couverture de la dépendance économique), de 0,544 (qualité du cadre de vie), de 0,566 (transitions dans la pauvreté), de 0,390 (développement humain élargi), de 0,131 (réseaux et territoire). Les réseaux et territoire (accès aux infrastructures socioéconomiques, marchés et aménagement du territoire) sont la dimension qui contraignent le plus les performances en matière de dividende démographique.

Ces résultats appellent à des efforts en matière d'investissements dans l'aménagement du territoire et le développement des infrastructures socioéconomiques. Les investissements devront être plus importants dans les régions pour favoriser un développement harmonieux sur la base des avantages comparatifs des différents territoires. Le développement du capital humain constitue également un domaine de priorité au regard de ses effets potentiels sur la couverture de la dépendance économique et du développement humain élargi. Il importera toutefois de favoriser les investissements dans la santé de la reproduction, la santé maternelle et infantile afin d'accélérer la transition démographique et profiter du potentiel humain.

INTRODUCTION

Le dividende démographique – *accélération de la croissance économique résultant des changements dans la structure par âge de la population et les investissements massifs pour l'amélioration du capital humain, et la gouvernance* – et les objectifs de développement durable (ODD) constituent les éléments centraux de la vision des Etats et des cadres internationaux, africains et régionaux de développement.

Suivant les recommandations de la feuille de route continentale sur le dividende démographique et dans le cadre des orientations de la mise en œuvre du projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), le Gouvernement du Mali s'est engagé à mettre en place des mécanismes de coordination et de suivi évaluation des interventions en matière de capture du dividende démographique. C'est ainsi en ce que l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) créé par la loi N°2019 – 016 du 03 juillet 2019, s'est vu conférer entre autres missions, la mise à disposition régulière et périodique de rapports des dimensions sur le dividende démographique.

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif statistique de suivi du dividende démographique, le Centre Régional d'Economie Générationnelle (CREG), avec l'appui du projet SWEDD, de la Banque mondiale et de l'UNFPA, a développé une approche méthodologique pour le calcul de cinq indicateurs synthétiques, à partir d'une centaine d'indicateurs, en général collectés au niveau national et par les Organisations internationales. Ces indicateurs synthétiques, au nombre de cinq, permettent de calculer un indice synthétique dit « indice synthétique de suivi du dividende démographique » ou DDMI (*Demographic Dividend Monitoring Index*). Cette méthodologie a été partagée et validée avec l'ensemble des équipes – observatoires pays du projet SWEDD.

En 2016, le Mali a élaboré ces premiers rapports des dimensions qui fournissent une vue d'ensemble de la situation du dividende démographique et des recommandations de politique économique et sociale à l'endroit des acteurs du développement y compris au niveau régional. Ils contribuent ainsi à améliorer la disponibilité de données statistiques de qualité pour une planification et un suivi efficaces de la trajectoire du développement socioéconomique, un suivi de la mise en œuvre de la feuille de route sur le dividende démographique et un aperçu de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le présent rapport traite de la capture du dividende démographique au Mali. Plusieurs acteurs des administrations publiques et des institutions de recherches, à travers l'équipe nationale sur les NTA, ont apporté une contribution aux travaux de recherches et de rédaction.

Ce rapport est une synthèse des cinq rapports de dimensions du dividende démographique : (i) couverture de la dépendance économique, (ii) qualité du cadre de vie, (iii) transitions de la pauvreté, (iv) capital humain élargi et (v) réseaux et territoire.

Le rapport donne une situation d'ensemble des principaux indicateurs et stratégies dans les différentes dimensions du dividende démographique, fournit une synthèse des résultats obtenus

de l'application de la méthodologie relative à ces dimensions et donne l'état de l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique. Quelques recommandations de politiques économiques et sociales issues des rapports de dimensions, sont reprises ici.

I. CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ECONOMIQUE

Les différents rapports de dimensions fournissent une situation détaillée des indicateurs et stratégies dans les dimensions en lien avec le dividende démographique. Ce chapitre donne un aperçu de la situation sociodémographique et économique du pays.

1.1.Situation économique et démographique

Au Mali, depuis plus de 50 ans, la dynamique de la population se caractérise par un rythme de croissance rapide. En effet, de 3,5 millions d'habitants en 1960, la population malienne est passée à 14,6 millions d'habitants au dernier recensement général de la population (INSTAT, 2009) soit un taux d'accroissement de 3,6% l'an, entre 1998 et 2009. Si cette dernière tendance d'évolution se maintenait, la population estimée en 2017 à 18,8 millions d'habitants atteindrait 23,5 millions d'habitants en 2025 et 30,3 millions d'habitants en 2035, soit un doublement en 25 ans (DNP, projections démographiques, 2017).

La pyramide par âge de la population a une base très large, caractéristique d'une population à forte composante jeune. En effet, 48,6% de la population est âgée de moins de 15 ans contre 47,8% âgées entre 15-64 ans et 3,6% âgées de 65 ans ou plus. Les femmes constituent un peu plus de la moitié de la population, avec toutefois des différences suivant les régions.

La population en âge de travailler (15 ans et plus) est évaluée à plus de 10,3 millions de personnes, parmi lesquels 7,1 millions sont actives (6,7 millions d'occupés et environ 383 440 chômeurs) et 3,2 millions des inactifs (EMOP, 2019). Si le taux d'emploi est plus bas chez les 15 – 24 ans, il est plus élevé chez les populations de 15 – 35 ans que chez la population active générale. Il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le groupe d'âge. Des disparités existent également entre milieu de résidence d'une part et les régions d'autre part. Le chômage est également plus présent (i) chez les femmes que chez les hommes, (ii) en milieu urbain que rural où domine l'agriculture, (iii) chez les plus jeunes. En plus, le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction, du fait en grande partie de la faible adéquation entre formation et opportunités d'emplois.

Sur le plan du capital humain, la problématique de l'éducation et de la santé occupe une place importante dans les politiques publiques. Au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut de scolarisation est de 72,2% au niveau national. Toutefois, il existe des disparités selon le milieu de résidence. En zone urbaine, le taux brut de scolarisation pour l'enseignement fondamental est de 96,1% contre 64,7% en zone rurale. En ce qui concerne l'enseignement au second cycle, le taux brut de scolarisation est de 52,8%, largement inférieur à celui du premier cycle. Avec des taux de scolarisation de 81,3% contre 42%, on observe une nette différence en faveur du milieu urbain par rapport au milieu rural. Ces inégalités entre milieux et entre sexes résultent de l'insuffisance de l'offre d'éducation (infrastructures et équipements, distances, personnel, ...) mais aussi de la faible demande du fait de facteurs socioculturels contraignant la scolarisation, en particulier la scolarisation et le maintien des filles à l'école.

Au même titre que l'éducation, la santé constitue un facteur essentiel du développement humain et économique des pays. En 2019, malgré les efforts continus du Gouvernement et de ses partenaires, la mortalité maternelle et la mortalité infanto-juvénile restent encore à des niveaux élevés. Les résultats des enquêtes démographiques et de santé font état, entre autres, d'une réduction du taux de mortalité maternelle (325 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2018 contre 368 en 2012 et 464 en 2006), une baisse substantielle du taux de mortalité infantile (54 pour 1 000 en 2018 contre 56 pour 1 000 en 2012 et 96 pour 1 000 en 2006) et infanto juvénile (191 pour 1000 en 2006 et 101 pour 1 000 en 2018). Le plan stratégique national de la santé de la reproduction et la Feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale sont des exemples d'instruments mis en œuvre en faveur de la santé de la reproduction et de la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Le projet régional pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel est également l'une de ces initiatives.

La disponibilité des services et du personnel de santé, en particulier de santé de la reproduction, maternelle, infantile et nutritionnelle, reste un défi majeur à relever. Selon l'EDSM 2018, environ deux tiers (68%) des naissances ont eu lieu avec l'assistance d'un prestataire de santé formé. Toutefois, la situation indique qu'une grande majorité du personnel et des services reste concentré en milieu urbain.

Au Mali, 53% des femmes en union âgées de 25 – 49 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans et près de 40% avant l'âge de 15 ans (EDS, 2018). Seulement 16% des femmes utilisent au moins une méthode contraceptive. La précocité des unions, la faible prévalence contraceptive et le nombre idéal d'enfants désiré concourent à un accroissement rapide de la population et à un maintien d'une base large de la pyramide des âges, limitant la vitesse de la transition démographique.

Les performances dans les secteurs de l'éducation et de la santé ont des effets sur l'emploi et sa qualité au Mali. Le défi de l'emploi des jeunes est complexe du fait de la structure de la population, de la forte croissance démographique, de l'arrivée sur le marché d'un nombre de plus en plus important de jeunes comparativement aux possibilités de création d'emploi.

Entre 2018 et 2019, la croissance du PIB réel est passée de 4% à 5% malgré la crise multiforme que traverse le pays. Néanmoins, l'analyse de la pauvreté subjective en 2019 montre que seul 4,5% des ménages estiment que leur revenu est suffisant pour bien vivre, 32,9% le juge assez bien, 49,7% apprécient passablement leur niveau de vie alors que 12,9% des ménages estiment vivre difficilement (INSTAT, EMOP 2019/2020). L'incidence de la pauvreté est passée de 47,2% en 2015 à 42,3% en 2019. L'informel occupe une place prépondérante dans l'emploi : 99,1% des emplois dans les secteurs non agricoles. Si le taux de chômage est de 5,7%, on compte 29,2% des jeunes hommes et 45,1% des jeunes filles de 15 – 24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif, ni en emploi. Au-delà de ces inégalités, il faut noter que rémunération horaire moyenne est de 460,5 FCFA pour les hommes contre seulement 207,6 FCFA pour les femmes (INSTAT, EMOP 2019/2020). Les jeunes et les femmes sont donc les plus affectés par le chômage, avec une probabilité qui augmente également avec le niveau d'instruction du fait de la faible adéquation entre formation et opportunités économiques.

Il importe toutefois de noter que le Gouvernement conduit, avec l'appui de ses partenaires, des politiques et stratégies visant à améliorer l'employabilité, parmi lesquelles une politique nationale de l'emploi, une politique nationale de la formation professionnelle et une politique cadre nationale de développement de la jeunesse. Parmi les instruments de ces politiques et stratégies, on compte le programme décennal de développement de la formation professionnelle pour l'emploi (PRODEFPE), le programme Emploi Jeunes, le projet FIER, le projet formation et insertion professionnelle de la jeunesse, le programme emploi jeunes, le programme de développement des compétences et emploi jeunes (PROCEJ), entre autres.

1.2. Situation du cadre de vie

Le Gouvernement de la République du Mali accorde de plus en plus d'importance à l'environnement y compris l'amélioration du cadre de vie (CREDD 2019-2023). L'importance accordée à la qualité du cadre de vie se ressent aussi dans les politiques nationales en matière de sécurité, de population, de protection de l'environnement, de changements climatiques, d'assainissement, de l'économie sociale et de l'aménagement du territoire. La Politique nationale de protection de l'environnement (1998) et la Stratégie nationale de développement durable (2011) préconisent la prise en compte de la dimension environnementale dans toute décision qui touche la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques, programmes et activités de développement, par la responsabilisation de tous les acteurs. Aujourd'hui des évaluations d'impact environnemental et des mesures de responsabilités sociales des entreprises contribuent à renforcer la sauvegarde de l'environnement et à réduire les impacts des politiques, programmes et investissements sur la qualité de vie des êtres humains et des ressources du milieu.

Plusieurs instruments de mise en œuvre de la politique de l'environnement concernent l'accès de tous à l'eau, la gestion des ressources en eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la lutte contre la pollution et la dégradation des terres.

L'amélioration de la qualité du cadre de vie nécessite une meilleure intégration de toutes ses dimensions : environnement, sécurité, bien-être subjectif, travail décent, liens sociaux, participation politique, ... La gouvernance y joue donc un rôle majeur comme analysé dans le rapport de la dimension n°2 sur la qualité du cadre de vie au Mali (ONDD, 2021).

1.3. La situation sécuritaire et le développement humain : un aperçu

Depuis l'éclatement de la crise multidimensionnelle en 2012, l'insécurité a augmenté au Mali. En effet, la situation sécuritaire au centre et au nord du Mali ne cesse de se dégrader. L'existence de menaces transnationales en matière de sécurité aggrave cette situation de vulnérabilité. La prolifération de réseaux internationaux du crime organisé et la présence accrue de groupes terroristes constituent autant de menaces pour l'ensemble des États de la région du Sahel et du Sahara. Ces tensions ont provoqué le déplacement massif de populations à l'intérieur du pays et dans les pays voisins. En 2019, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés enregistrait environ 187 139 personnes déplacées internes et plus de 138 402 réfugiés dans les pays voisins (le Burkina Faso, le Niger et la Mauritanie).

Malgré la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale issu du processus d'Alger, la tenue plus récente (décembre 2019) du Dialogue National Inclusif (DNI) et la mise en œuvre de la Loi de Programmation relative à la Sécurité Intérieure (LPSI, adoptée en 2017), la persistance des menaces et du sentiment d'insécurité reste perceptible dans toutes les régions du Mali mais plus fortement dans les régions du centre et du nord. En 2018, une proportion de 38% de la population du Mali se déclaraient en insécurité (EMOP, GPS – SHaSA 2018).

Cette situation d'insécurité a un impact sur la mise en œuvre correcte de la politique nationale de développement et des investissements dans les secteurs sociaux et économique. L'indice de développement humain (IDH) connaît une croissance faible passant de 0,40 à 0,43 entre 2010 et 2017. Selon les projections des Nations-Unies, il évoluera très peu pour atteindre 0,44 en 2020. Ajusté aux inégalités, l'indice est seulement de 0,27 en 2017, faisant du Mali un pays où le développement humain est faible et les inégalités fortes.

Les questions de sécurité et de développement humain sont abordées dans les rapports de dimension 2 « qualité du cadre de vie » et 4 « développement humain élargi ».

1.4. Situation en matière de réseaux et territoire au Mali

Au-delà de la forte fécondité des femmes, les flux migratoires surtout internes (exode rural) expliquent la croissance démographique accélérée des villes. Ce développement urbain n'est pas homogène entre territoires et au sein d'une même région. Il se traduit par des distorsions entre les ressources et les besoins, les problèmes d'emploi, de logement, d'approvisionnement en produits de consommation, de détérioration du cadre de vie, etc. Le rythme de progression de la population urbaine est deux fois plus élevé que celui de la population rurale. A cette allure, la moitié de la population malienne vivra dans les villes à l'horizon 2050.

C'est dans l'objectif d'améliorer l'équilibre villes – campagnes dans un cadre harmonieux d'aménagement du territoire que sont mises en œuvre les politiques d'aménagement du territoire, de développement urbain et de décentralisation. A travers cette dernière, l'Etat a attribué encore plus de responsabilités aux collectivités dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi des investissements à travers des schémas et plans d'urbanisme et d'urbanisation.

La faible attractivité des villes autres que Bamako est aussi la conséquence de la faible disponibilité et qualité des services publics et des infrastructures (eau, électricité, gestion des déchets, marchés, etc.). Des disparités existent également dans l'accessibilité des services sociaux de base, en particulier de l'éducation et de la santé affectant du coup, le développement du capital humain. La crise sécuritaire de 2012 a affecté la disponibilité et l'accès aux services et infrastructures de base dans les régions du nord et du centre. Ces régions ont connu des destructions et pillages des infrastructures socio-économiques (écoles, centres de santé et marchés) et un départ de nombreux professionnels de la santé et d'enseignants, dans un contexte déjà marqué par une insuffisance des ressources matérielles et humaines.

Au Mali, les activités non agricoles ne se développent pas aussi vite que le rythme de l'urbanisation. Comme dans les autres pays d'Afrique subsaharienne en général, l'urbanisation

ne s'accompagne pas d'une croissance économique plus soutenue, ni d'une modification sensible de la structure économique (et des sources de croissance).

Le développement urbain devrait être source d'innovations et de création d'emplois mais au regard de la lente mutation de la structure de production, l'impact de la croissance économique sur la création d'emplois est limité du fait de la nature même de cette croissance. En effet, elle est tirée par les secteurs primaire et tertiaire qui concentrent l'essentiel des activités informelles. L'urbanisation devient alors source de paupérisation et l'on voit se développer des cités précaires ou bidonvilles et une dégradation des conditions de vie comme le montre l'indice d'inégalité (ou indice de Gini) en général plus fort dans les centres urbains qu'en milieu rural.

Les chapitres suivants passent en revue les principaux résultats obtenus de l'analyse des différentes dimensions du dividende démographique au Mali en 2019. Ils font la synthèse des rapports thématiques produits pour chacune des dimensions.

II. DIMENSION 1 : COUVERTURE DE LA DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Première dimension du suivi du dividende démographique, la « couverture de la dépendance économique » fait référence au déficit du cycle de vie (*Life Cycle Deficit ou LCD*) et à l'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE).

Le concept de déficit du cycle de vie fait appel à la théorie de l'économie générationnelle. L'économie générationnelle étudie les processus par lesquels les institutions sociales et les mécanismes économiques sont employés par chaque génération ou groupe d'âge pour produire, consommer, partager et épargner des ressources. Il s'agit également de l'étude des flux économiques entre générations ou groupes d'âge. Des contrats explicites comme implicites régissent les flux intergénérationnels et la distribution intergénérationnelle des revenus ou la consommation qui en résulte (*Ronald Lee and Mason Andrew, 2011¹*). *Le déficit du cycle de vie est la différence, à chaque âge, entre le niveau de consommation et le revenu du travail d'un individu tout le long de sa durée de vie.*

Certains individus, suivant les âges, les sexes, la participation au marché du travail et les besoins de consommation, présente soit un excédent, soit un déficit de cycle de vie. Les individus sont en général déficitaires à une période de leur vie et excédentaires au cours d'une autre période de temps, dans leur cycle de vie. Au niveau national, le rapport entre le surplus généré et le niveau de consommation fournit le niveau de l'indice de couverture du déficit de cycle de vie. En définitive, ***l'indice de couverture de la dépendance économique permet de mesurer la capacité de couvrir les dépenses de consommation par le revenu du travail***, et exprime au-delà du taux de dépendance démographique, la capacité d'un pays, d'un territoire ou d'un individu à générer suffisamment de ressources par son travail pour prendre en charge ses dépenses de consommation.

Les comptes nationaux de transfert (National Transfer Accounts – NTA) permettent de mesurer pour chaque âge et au niveau d'un territoire, le niveau de revenu du travail et celui de la consommation, pour déterminer le déficit du cycle de vie.

2.1. Approche méthodologique : les comptes nationaux de transfert

L'approche méthodologique et les principes économiques qui la sous-tendent sont largement présentés dans le rapport de dimension 1.

L'approche des comptes nationaux de transfert permet de mesurer de manière précise, comment à chaque âge, s'acquièrent et s'utilisent les ressources économiques. Le principe général s'articule autour de la notion de déficit de cycle de vie économique, qui met en lumière la non concordance entre les besoins matériels à un âge donné et les capacités matérielles dont disposent les individus pour satisfaire ces besoins à l'âge considéré. En général, les plus jeunes

¹ "Theoretical aspects of national transfer accounts" in Ronald Lee and Andrew Mason eds, *Population Ageing and the Generational Economy: A global perspective* (Cheltenham, United Kingdom and Northampton, Massachusetts; Edward Elgar, 2011)

et les plus âgés dégagent un déficit alors que les adultes ont un surplus économique, les ressources obtenues par leur participation au marché du travail excédant leurs besoins de consommation.

L'équation fondamentale des NTA part des travaux de Ronald Lee (1994)² qui stipulent qu'à tout âge, la somme des flux entrants de revenus est égale à la somme des flux sortants. Ainsi donc, au cours du cycle de vie et à tout âge, on a l'équation fondamentale des NTA suivante :

$$Y^l(a) + Y^A(a) + T^+(a) = C(a) + S(a) + T^-(a)$$

avec a représentant l'âge, C la consommation, Y^l , le revenu du travail, T_- et T_+ les transferts reçus et versés publics et privés, Y^A le revenu du capital et S l'épargne. Le terme de gauche représente la somme des flux entrants et celui de droite, la somme des flux sortants. En réorganisant cette identité, on obtient l'équation suivante :

$$\underbrace{C(a) - Y^l(a)}_{\text{Déficit de cycle de vie}} = \underbrace{Y^A(a) - S(a)}_{\text{Réaffectation de l'actif}} + \underbrace{\tau^+(a) - \tau^-(a)}_{\text{Transferts nets}}$$

Réaffectation basée sur l'âge

Le terme à gauche correspond au « déficit de cycle de vie », c'est-à-dire la valeur totale des biens et services consommés par les membres d'un groupe d'âge à laquelle on retranche la valeur totale des biens et services produits par ce groupe d'âge³. Le terme à droite de l'égalité correspond à la manière dont est financé un éventuel déficit, via l'existence de mécanismes économiques et d'institutions qui organisent la redistribution des ressources des périodes de surplus vers les périodes de déficit. **Le présent rapport s'intéresse à la partie gauche de cette équation.**

La consommation $C(a)$ est la somme des consommations privées $Cf(a)$ et publiques $Cg(a)$, telle que $C(a) = Cf(a) + Cg(a)$. La consommation est répartie en consommation d'éducation, consommation de santé et consommations autres que éducation et santé. Cette répartition permet une analyse des différentes politiques et des stratégies des ménages et des individus, en ce qui concerne le développement du capital humain, source de croissance économique et important facteur pour la capture du dividende démographique.

Le revenu du travail se compose du revenu du travail salarié et en revenu de l'auto-emploi.

Les profils de consommation et de revenu pour l'année 2019 ont été produits sur la base (i) des projections démographiques par âge et sexe (Direction nationale de la Population), (ii) des données de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (Institut national de la Statistique), (iii) des données d'annuaires statistiques des secteurs de la santé et de l'éducation.

² Lee R. (1994): "Population, Age Structure, Intergenerational Transfers, and Wealth: A New Approach with Applications to the US". The Family and Intergenerational Relations, Journal of Human Resources. P. Gertler. XXIX : 1027 – 1063

³ Lorsqu'il est positif (consommation supérieure au revenu du travail), on parle de déficit. Lorsqu'il est négatif (consommation inférieure au revenu du travail), on parle d'excédent. Le terme « déficit de cycle de vie » est préféré vu qu'en général, au niveau individuel ou national, le solde est en général un déficit.

Les comptes économiques nationaux, les tableaux des opérations financières et autres données budgétaires ont été utilisés pour déterminer les agrégats devant servir au macro-contrôle des profils par âge établis.

Le manuel « *National Transfer Account : Measuring and Analysing the Generational Economy* » (Nations unies, 2013) et le recueil « *Population Aging and the Generational Economy : A Global Perspective* » (Lee R. et A. Mason, 2011) fournissent avec des détails, la méthodologie et les procédures de construction des comptes nationaux de transfert et d'évaluation du déficit de cycle de vie.

2.2. Déficit de cycle de vie et couverture du déficit de cycle de vie au Mali en 2019

2.2.1. Détermination des profils de revenu et de consommation par âge au niveau individuel

Pour construire les profils de consommation et de revenu, il faut tenir compte de quelques hypothèses décrites dans Nations unies (2013) et Mason A. et all (2006) :

Toutes les consommations (publiques et privées) sont affectées aux individus suivant leur âge, avec l'usage lorsque nécessaire de règles d'allocation qui varient suivant le type de biens ou services consommés et selon la disponibilité des données. A titre illustratif, les dépenses d'éducation sont affectées en utilisant une clé de répartition basée sur le taux de fréquentation par âge et par niveau de scolarisation, avec l'hypothèse que les coûts d'éducation par élève varient suivant le niveau ou ordre d'enseignement (primaire, secondaire, tertiaire) mais pas par âge à l'intérieur d'un même ordre. Le même raisonnement se fait au niveau de la santé : les dépenses des programmes spécifiques (santé maternelle, santé infantile, soins pour les personnes âgées) sont affectées aux bénéficiaires sur la base des taux de fréquentation des centres de santé. Pour les programmes publics ne ciblant pas une catégorie de population, la consommation est répartie uniformément entre les individus (cas des dépenses d'entretien routier, d'électrification publiques ou dépenses militaires par exemple).

La consommation publique inclut les biens et services consommés directement par les bénéficiaires, par exemple les soins de santé et l'éducation de même que les dépenses publiques affectées à la sécurité, à la diplomatie, aux infrastructures publiques...

Pour les consommations privées, les données d'enquêtes fournissent le nombre et l'âge des membres des ménages de même que le niveau global de consommation. Des clés de répartition doivent donc être utilisées pour répartir la consommation entre les membres du ménage du fait du poids et des comportements de consommation suivant les âges.

La valeur des rentes locatives est incluse dans la consommation des propriétaires.

Le profil de revenu du travail est élaboré sur la base des données individuelles sur le travail salarié et l'auto-emploi. Par hypothèse, pour les indépendants, deux tiers du revenu mixte (qui contient le revenu du capital et du travail) sont affectés à la rémunération du travail et un tiers à celle du capital. Le profil moyen par âge du revenu du travail des indépendants est déterminé par la moyenne par âge de la rémunération des travailleurs indépendants.

Dans les enquêtes, l'excédent brut d'exploitation (EBE) pour les exploitations familiales étant affecté au chef de ménage, il est fait usage d'un système d'allocation pour affecter à chaque membre

contribuant à la formation de ce revenu, une partie de sa valeur représentant le revenu de l'auto-emploi. La fonction d'allocation est la suivante⁴ : $YLS_{i,j}(x) = YLS_j \gamma_{i,j}(x)$ avec $\gamma_{i,j}(x) = w(x)D_{i,j}[SE, x] / \sum_x w(x) SE_j(x)$.

La méthodologie de construction des NTA recommande de procéder à un lissage des profils bruts obtenus. En effet, les données d'enquêtes peuvent quelques fois contenir de nombreux bruits du fait de l'échantillonnage et d'autres sources d'erreurs.

La construction des profils agrégés (et non plus individuels) par âge utilise les données sur la population totale par âge et/ou par sexe (issues des recensements ou des projections démographiques). Il s'agit de multiplier les profils individuels normalisés par les effectifs de la population pour obtenir les profils agrégés provisoires par âge. En d'autres termes, si l'on note $x(a)$ la valeur normalisée d'une variable au niveau individuel pour le groupe d'âge a et $N(a)$ l'effectif de ce groupe d'âge, le profil provisoire agrégé est $X = \sum x(a)N(a)$.

Des limites existent dans l'évaluation du déficit de cycle de vie et de son financement, en particulier dans les pays où les systèmes statistiques connaissent des insuffisances. Deux limites, en particulier, peuvent être soulevées :

- les difficultés dans l'établissement des comptes nationaux de transfert au niveau infranational. En effet, dans le contexte du Mali où les comptes économiques régionaux ne sont pas disponibles, il est difficile de construire des comptes nationaux de transfert par région ;
- la non prise en compte du travail domestique non rémunéré. Le travail domestique non rémunéré occupe une large part du temps disponible des personnes, en particulier des femmes. Avec le changement de comportements et des habitudes de vie, le travail domestique non rémunéré occupe de plus en plus de place dans la vie des individus et des ménages. Une étude récente sur le cas du Mali a indiqué que le temps de travail domestique non rémunéré pourrait être évalué en 2019, à environ 2 100 milliards de FCFA (près du tiers de la valeur du travail rémunéré), avec une contribution des femmes de près de 79%.

2.2.2. Le déficit du cycle de vie

L'évaluation du déficit de cycle de vie (LCD), à partir de la méthodologie de construction des comptes nationaux de transfert, permet de comprendre l'étendue des effets économiques de la structure par âge de la population.

⁴ Où x représente l'âge du $i^{\text{ème}}$ membre du ménage j . $D_{i,j}$ est une variable indicatrice qui prend la valeur 1 si le membre du ménage est auto-employé et 0 sinon. $SE_j(x)$ est le nombre de membre du ménage j qui sont auto-employés ou travailleurs non rémunérés au sein du ménage. $w(x)$ est la valeur de la rémunération moyenne des employés et $\gamma(x)$ est la part du revenu total de l'auto-emploi à chaque membre d'âge (x) auto-employé.

La confrontation des profils de revenu et de consommation permet d'obtenir le déficit de cycle de vie par différence et ainsi de calculer les deux âges seuils qui caractérisent le passage des âges bénéficiaires aux âges contributifs. Le déficit de cycle de vie est financé par les transferts intergénérationnels ainsi que par la réallocation d'actifs⁵.

Le rapport sur la dimension 1 du dividende démographique fournit une analyse détaillée des différentes composantes de la consommation et du revenu du travail. Il s'agit de :

- la consommation privée et publique d'éducation (profils moyens et agrégés) ;
- la consommation privée et publique de santé (profils moyens et agrégés) ;
- la consommation privée et publique des autres consommations autre que éducation et santé (profils moyens et agrégés) ;
- le revenu du travail salarié (profils moyen et agrégé) ;
- le revenu de l'auto-emploi (profils moyen et agrégé).

Le déficit du cycle de vie est la différence entre la consommation et le revenu du travail. Nous présentons ici le déficit de cycle de vie (profil et agrégé), résultant des profils de consommation et de revenu du travail.

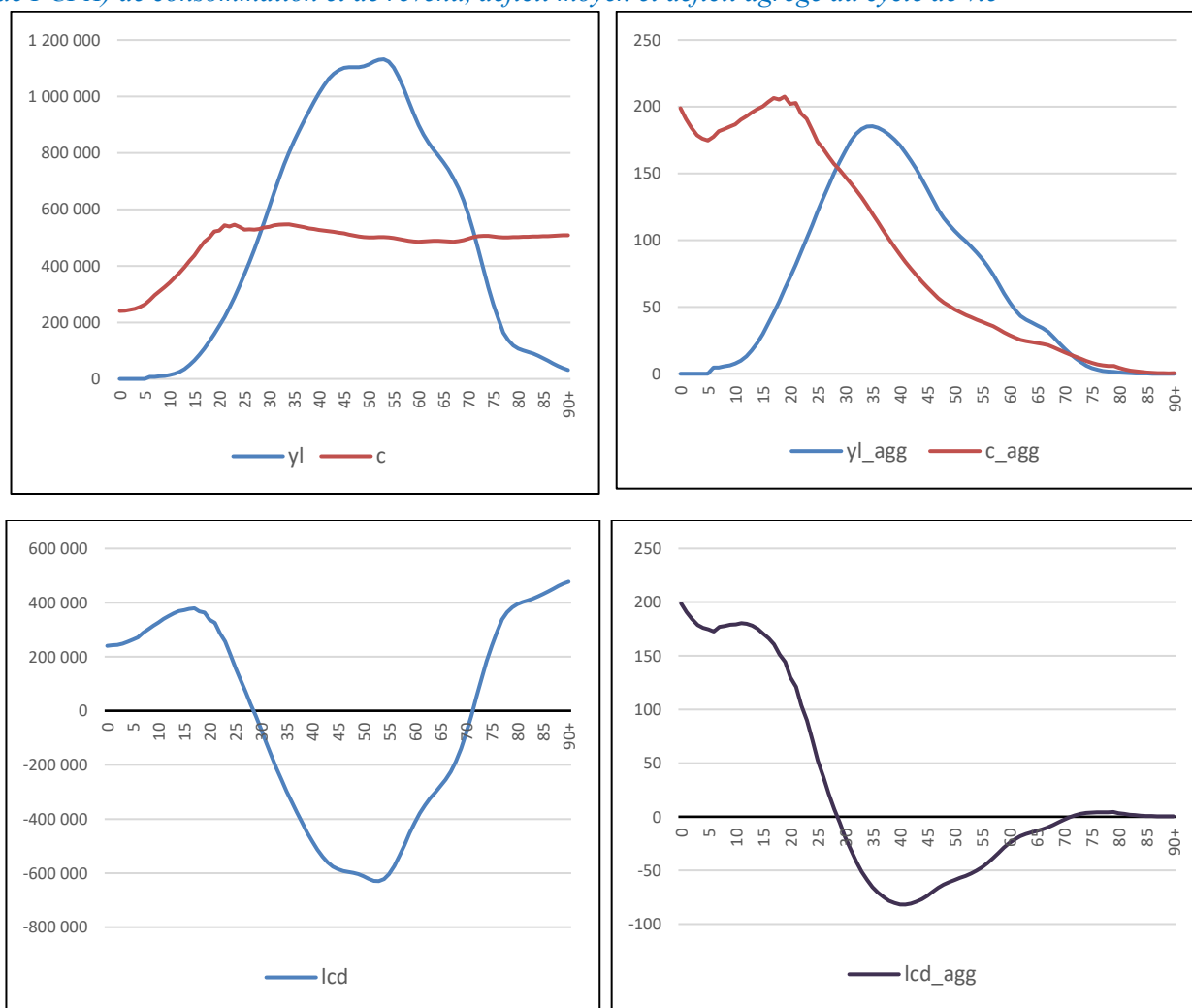
2.2.2.1. Analyse du déficit de cycle de vie par âge

Les résultats de l'analyse du LCD sont présentés dans les graphiques ci-après. Dans le graphique (haut, à gauche), le revenu moyen du travail devient supérieur à la consommation à partir de 29 ans (respectivement 555 626 FCFA et 535 838 FCFA). Avant cet âge, la consommation est supérieure au revenu du travail, laissant apparaître un déficit de cycle de vie. A partir de 72 ans, la consommation devient à nouveau supérieure au revenu du travail. Si l'âge d'entrée en excédent (29 ans) est repoussé, comparé à 2015 (27 ans), la durée d'excédent est plus longue en 2019 qu'en 2017. En effet, la durée d'excédent en 2019 s'étend de 29 ans à 71 ans, soit 43 ans du cycle de vie. Cette durée d'excédent est plus courte dans les pays développés (où la protection sociale est développée et accessible au plus grand nombre) et aussi dans les pays à forte migration internationale, comme au Mexique, où une très grande proportion de la population active vit en dehors du territoire national.

Le revenu global du travail est évalué à 6 002,77 milliards de FCFA tandis que la consommation globale (privée et publique) est estimée à 8 250,46 milliards de FCFA. Cette situation laisse apparaître un déficit de cycle de vie (LCD) égal à 2 247,69 milliards de FCFA.

⁵ Le financement du déficit de cycle de vie au Mali fait l'objet de recherches. Les résultats seront présentés dans un autre rapport.

Graphique 1 : Profils moyens (en FCFA) de consommation et de revenu, profils agrégés (en milliards de FCFA) de consommation et de revenu, déficit moyen et déficit agrégé du cycle de vie



Source : ONDD et Equipe NTA – Mali, 2021

Note :

yl = revenu du travail

yl_agg = revenu du travail agrégé

lcd = déficit du cycle de vie

c = consommation (somme des consommation privée et publique)

c_agg = consommation agrégée

lcd_agg = déficit du cycle de vie agrégé

L'analyse du déficit de cycle de vie au Mali fait ressortir les faits suivants :

- Un déficit marqué à la jeunesse

Les maliens ne dégagent un surplus qu'après l'âge de 29 ans. Avant cet âge, les jeunes consomment donc plus qu'ils n'ont de revenus du travail. Ils contribuent pour 66% à la consommation totale et ne produisent que 22% du revenu du travail. Ils ont un déficit du cycle de vie de 4 128,79 milliards de FCFA qui devra être comblé par le surplus éventuel dégagé par les autres tranches d'âge (transferts) et les revenus des actifs. Au plan microéconomique, ce déficit passe de 240 484 FCFA à 378 606 FCFA entre 0 et 17 ans avant de baisser progressivement pour atteindre 24 187 FCFA à l'âge de 28 ans.

- Un surplus entre 29 et 71 ans

L'analyse des profils de consommation et de revenu du travail montre qu'entre 29 et 71 ans, les personnes produisent un surplus de 1 922,75 milliards de FCFA. Elles contribuent pour environ 33% à la consommation et produisent près des 77% du revenu du travail. Si l'entrée en cycle de revenu net positif intervient relativement tard (29 ans), les personnes restent des productifs nets assez tard dans la vie (71 ans).

- A nouveau déficitaire à partir de 71 ans

A partir de 72 ans, un déficit à la vieillesse apparaît dans le cycle de vie économique. Les personnes du troisième âge consomment (consommation publique et privée) pour une valeur de 82,98 milliards de FCFA alors que leur revenu du travail est de 41,32 milliards de FCFA, soit un déficit de 41,66 milliards de FCFA. Au plan individuel, ce déficit varie d'environ 49 557 FCFA (à 72 ans) à 477 804 F CFA à l'âge de 90 ans ou plus.

Le tableau ci-dessous donne une synthèse de la formation du déficit de cycle de vie au Mali en 2019.

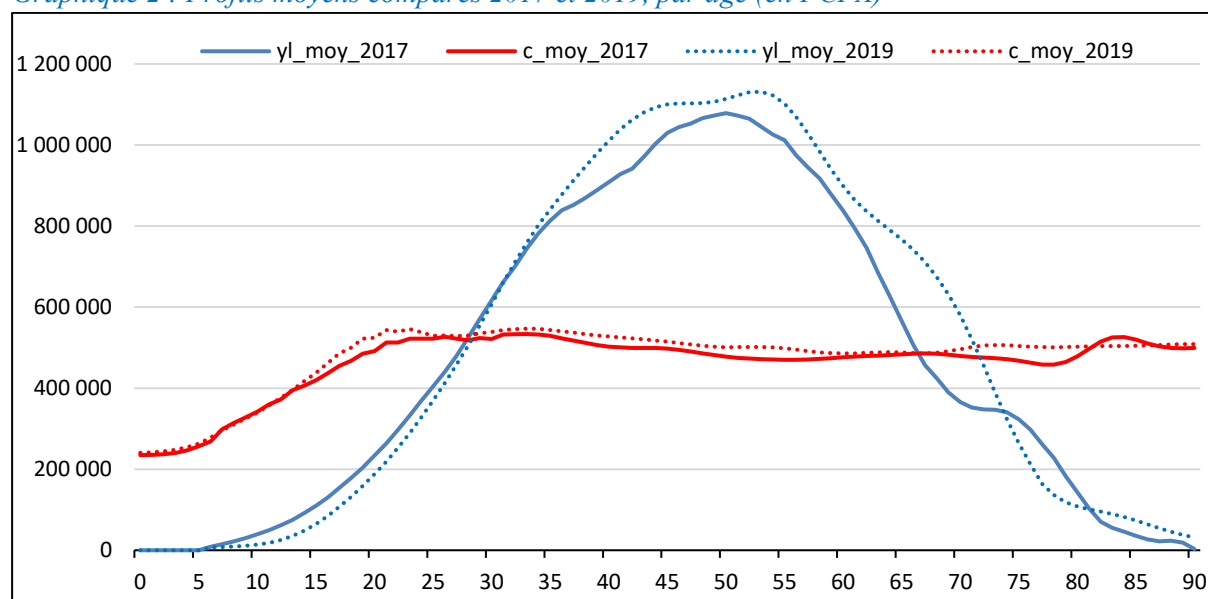
Tableau 1 : Déficit du cycle de vie selon l'âge

Rubrique /tranche d'âge	0 – 28 ans	29 – 71 ans	72 ans et +	Total
Consommation totale en milliards de F CFA	5 452,18	2 715,31	82,98	8 250,46
<i>Contribution en % à la consommation</i>	<i>66%</i>	<i>33%</i>	<i>1%</i>	<i>100%</i>
Revenu du travail en milliards de FCFA	1 323,39	4 638,06	41,32	6 002,77
<i>Contribution en % au revenu du travail</i>	<i>22%</i>	<i>77,3%</i>	<i>0,7%</i>	<i>100%</i>
Déficit du cycle de vie (en milliards de FCFA)	4 128,79	-1 922,75	41,66	2 247,70

Source : ONDD, Equipe Nationale NTA, 2021

Le graphique ci-dessous donne une vue de l'évolution des profils de consommation et de revenu, et du déficit de cycle de vie au Mali entre 2017 et 2019.

Graphique 2 : Profils moyens comparés 2017 et 2019, par âge (en FCFA)



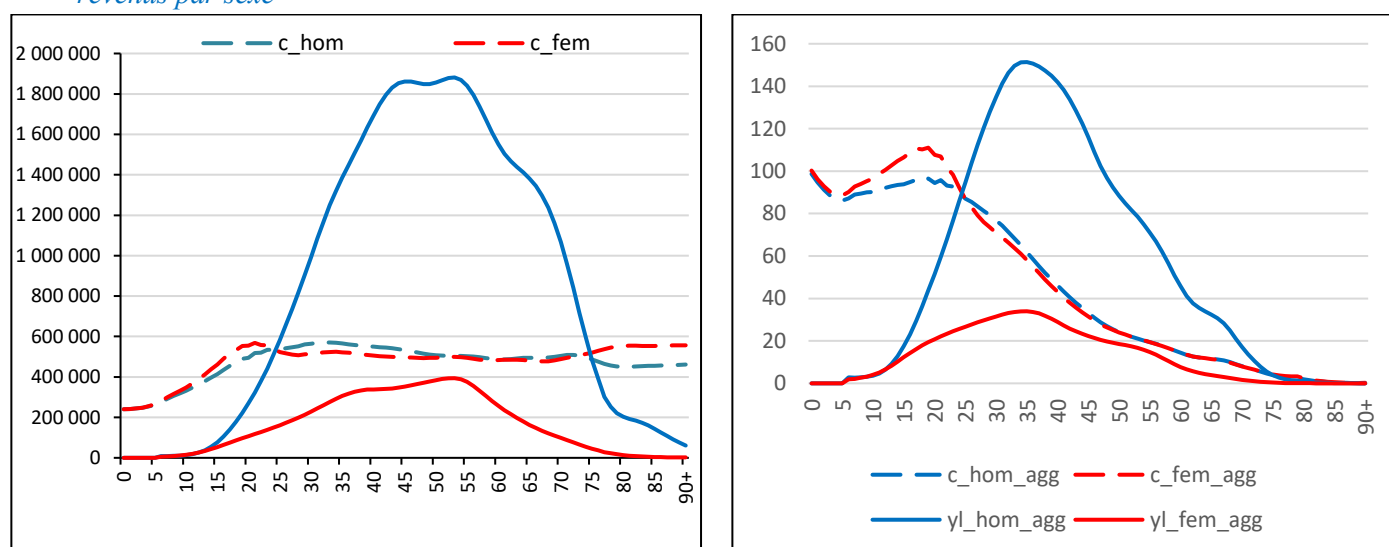
Source : ONDD, Equipe Nationale NTA, 2021

2.2.2.2. Déficit du cycle de vie par sexe

L'analyse par sexe des profils de consommation et de revenus du travail indique que la consommation des femmes en 2019 reste toujours supérieure à leur revenu du travail et ce, pendant tout le long de leur cycle de vie, comme il a été constaté en 2015 et en 2017. En 2019, la part de la consommation des hommes est de 49,34% de la consommation globale contre 50,66% pour les femmes, dans des proportions quasi-égales qu'en 2015. Si les femmes consomment autant que les hommes, elles ne produisent que 19% du revenu du travail en 2019 (contre 21,7% en 2015).

Les graphiques suivants montrent que les hommes produisent un surplus entre 25 et 74 ans tandis que les femmes restent déficitaires sur la durée de vie.

Graphique 3 : Profils moyens (en FCFA) et agrégés (en milliards de FCFA) de consommation et de revenus par sexe



Source : ONDD, Equipe Nationale NTA, 2019

Les profils agrégés de consommation et de revenu font ressortir un déficit de 3 039,3 milliards de FCFA pour l'ensemble des femmes contre un excédent de 791,6 milliards de FCFA pour l'ensemble des hommes au cours du cycle de vie.

Tableau 2 : Déficit de cycle de vie par sexe, 2019

	Hommes	Femmes	Total
Consommation (en milliards de FCFA)	4 070,59	4 176,88	8 250,46
<i>(en %)</i>	<i>49,34%</i>	<i>50,66%</i>	<i>100%</i>
Revenu du travail (en milliards de FCFA)	4 862,18	1 140,59	6 002,77
<i>(en %)</i>	<i>81%</i>	<i>19%</i>	<i>100%</i>
Déficit de cycle de vie (en milliards de FCFA)	- 791,59	3 039,3	2 247,70

La faible contribution des femmes au revenu du travail trouve ses explications dans leur faible participation au marché du travail. En effet, le taux d'emploi est de 88,4% chez les hommes contre 54,7% chez les femmes (EMOP-2019). Ce faible accès serait lui-même la conséquence de leur niveau de scolarisation, de la pesanteur de certains us et coutumes et des inégalités persistantes de genre au niveau de leur intégration dans le système productif. Sur le plan

institutionnel, la non-prise en compte du travail domestique non rémunéré (auquel contribue le plus, les femmes et les filles) dans le calcul des variables macroéconomiques de production réduirait l'ampleur de leur contribution à l'économie.

2.2.3. Couverture de la dépendance économique et ratio de soutien économique

L'indice de couverture de la dépendance économique (ICDE) est le rapport entre le surplus dégagé et le déficit constaté. Il indique dans quelle proportion le revenu du travail permet de couvrir les besoins de consommation et sur un autre plan, permet de mesurer le niveau de recours aux autres sources de revenu (désépargne, endettement, revenu du patrimoine et/ou transferts) pour couvrir les besoins de consommation des individus.

En 2019, les jeunes dépendants (0 – 28 ans) et les seniors âgés de 72 ans et plus cumulent un déficit qui s'élève à 4 128,79 milliards (soit respectivement 4 128,79 milliards et 41,66 milliards respectivement). En revanche, le surplus économique généré par les par les actifs occupés d'âge compris entre 29 et 71 ans est estimé à 1 922,75 milliards (1 229 milliards en 2015).

Le surplus réalisé en 2019 ne permet de couvrir que 46,57% du déficit global. L'ICDE est donc évalué à 0,466 en 2019 contre 0,454 en 2015. Le revenu du travail généré au Mali ne couvre donc par l'ensemble des besoins de consommation publique et privée. Le financement du LCD est assuré par les transferts, la réallocation des actifs, l'endettement / désépargne, y compris en provenance du reste du monde.

Utilisant les projections démographiques, les taux d'activité et les niveaux de rendement par âge, on arrive à déterminer le ratio de soutien économique (RSE), soit le rapport entre le nombre de travailleurs effectifs et le nombre de consommateurs effectifs. En 2019, le ratio de soutien économique est évalué à 0,406 (0,41 soit 41%). Ce niveau de RSE indique que l'on compte 41 travailleurs effectifs pour 100 consommateurs effectifs (ou que 41 personnes travaillent pour prendre en charge 100 personnes, y compris elles-mêmes).

2.3.Synthèse de la conclusion et des recommandations

Les résultats de l'évaluation du déficit de cycle de vie montre que ce sont les jeunes de moins de 29 ans (hommes et femmes) qui contribuent le plus (90%) au déficit du cycle de vie au Mali. Les jeunes de moins de 29 ans sont dans une situation structurelle de dépendance économique au Mali. Du fait de la nature des activités, le temps de surplus est beaucoup plus élevé en milieu rural (45 ans) qu'en milieu urbain (35 ans) même si la contribution du milieu rural au revenu du travail reste relativement plus faible que celle des citadins. Jusqu'à l'âge de 72 ans en moyenne, les maliens ont un niveau de revenu supérieur à leur niveau de consommation, signe de la nécessité de rester actif du fait de la charge sociale et de la faiblesse des systèmes de protection sociale. Même si la consommation privée reste plus importante que la consommation publique, les dépenses de consommation en éducation et en santé (jusqu'à 58 ans) sont largement prises en charge par le secteur public (gouvernement et ses partenaires).

Le revenu de l'auto-emploi représente 75% du revenu total du travail. Le travail des enfants apparait également comme une réalité au Mali : en 2019, les enfants de 6 à 14 ont apporté une contribution de 91,89 milliards de FCFA soit 1,5% du revenu du travail.

L'analyse par sexe des profils de consommation et de revenus du travail indique que la consommation des femmes en 2019 reste toujours supérieure à leur revenu du travail et ce, pendant tout le long de leur cycle de vie, comme il a été constaté en 2015. En 2019, la part de la consommation des hommes est de 49,3% de la consommation globale contre 50,7% pour les femmes. Toutefois, les femmes ne produisent que 19% du revenu du travail. Leur participation au marché du travail est affectée par leur niveau d'éducation, des facteurs socioculturels les contraignant dans les activités reproductives et domestiques non rémunérées. Une évaluation de la contribution au travail domestique non rémunéré permettrait d'évaluer la réelle contribution des femmes au développement économique.

L'ICDE reste relativement faible mais connaît une hausse entre 2019 (46,6%) et 2015 (45,4%) : cela signifie qu'à l'échelle nationale, le surplus généré par les travailleurs ne permet de couvrir que 46,6% du déficit de consommation des individus économiquement dépendants. Les 54,3% du déficit restants sont financés par les transferts et les revenus des actifs et du patrimoine.

Pour améliorer la couverture du déficit de cycle de vie, il urge d'accroître le volume de travailleurs effectifs et réduire le poids de la dépendance. Pour ce faire, il urge (i) d'investir massivement dans la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, en ciblant en priorité les plus vulnérables, les femmes et les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni à l'école ; (ii) de développer et mettre en œuvre une véritable stratégie de promotion de la santé des adolescent(e)s et des jeunes, en particulier la santé sexuelle et de la reproduction ; (iii) d'investir dans le développement de la petite enfance, en particulier dans l'enseignement préscolaire pour des générations futures disposant de capital humain plus élevé.

III. DIMENSION 2 : QUALITE DU CADRE DE VIE

La deuxième dimension qui est prise en compte dans l'évaluation et la mesure du dividende démographique est la qualité du cadre de vie.

L'amélioration de la qualité du cadre de vie est comprise au Mali, au regard des politiques et initiatives en cours, comme une des bases d'un développement socio-économique durable. Sa mesure est appréhendée comme étant l'ensemble d'éléments entourant la vie d'un individu (qualité de l'air, de l'eau, de la sécurité, de l'assainissement, etc.). Sept sous dimensions sont prises en compte dans le calcul de la *qualité du cadre de vie*.

La notion de « qualité de *cadre de vie* », utilisée dans ce rapport, tire son essence de l'indice « *Better Life Index* » développé par l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE, 2011)⁶ dans le cadre de son initiative « *mieux vivre* ».

Le manuel de formation sur les dimensions du dividende démographique (CREFAT, 2017) fournit une présentation détaillée de la définition et de la mesure de la « qualité du cadre de vie ».

3.1.Approche méthodologique

L'indice « *better life index* » de l'OCDE tient compte de l'aspect subjectif du bonheur, donc au-delà du seul caractère économique du bien-être. Basé sur 11 domaines (sous dimensions) considérés comme essentiels au bien-être, le « *better life index* » a servi dès le départ au classement des pays membres de l'OCDE.

L'indicateur de qualité du cadre de vie (IQCV) prend en compte 7 sous dimensions parmi les 11 du *better life index*⁷ : conditions de logement, liens sociaux, environnement; engagement civique et gouvernance, bien-être subjectif, sécurité et équilibre vie professionnelle – vie privée. Le calcul de l'IQCV nécessite une pondération de chacune des sous dimensions en fonction de l'importance que leur donne les populations et leur place dans les politiques publiques. Sur une échelle par exemple de 1 à 5, on affecte un coefficient à chaque dimension pour prendre en compte son degré d'importance dans la qualité du cadre de vie.

Le tableau ci-dessous donne les différentes sous dimensions et les indicateurs qui sont utilisés pour le calcul.

⁶ Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (2011) : Comment va la vie ? Mesurer le bien-être, Editions OCDE

⁷ Les 4 autres sous dimensions (revenu, emploi, éducation et santé) sont prises en compte dans d'autres dimensions du dividende démographique, en l'occurrence dans la dimension « couverture de la dépendance économique » et dans la dimension « développement humain élargi ».

Tableau 3 : Sous dimensions et indicateurs pour le calcul de l'Indice de Qualité du Cadre de Vie

Sous dimensions	Indicateurs
Logement	• Nombre de pièces par personnes • Accès aux équipements sanitaires de base • Coût du logement
Liens sociaux	• Pourcentage de personnes qui connaissent quelqu'un sur qui compter en cas de besoin
Engagement civique et gouvernance	• Taux de participation électorale • Participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations
Environnement	• Taux de particules fines dans l'air (Pollution atmosphérique) • Pourcentage d'individus satisfaits de la qualité de l'eau (Qualité de l'eau)
Bien-être subjectif	• Satisfaction à l'égard de sa vie
Sécurité	• Sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles marchent seules la nuit. • Taux d'homicides
Equilibre vie professionnelle / vie privée	• Horaires de travail lourds (pourcentage de personnes travaillant au moins de 50 heures par semaine) • Temps consacré aux loisirs et à soi

Chacune des 7 sous dimensions (logement, liens sociaux, environnement, engagement civique, sécurité, bien-être subjectif, équilibre vie professionnelle – vie privée) fait l'objet d'une mesure. L'indicateur de la qualité du cadre est vie est calculé comme somme des indicateurs pondérés des sous dimensions.

Pour chaque indicateur (x) de sous dimension, une note (N) est calculée. C'est cette note (N) qui est intégrée dans le calcul des sous indicateurs.

→ **Conditions de logement** : les conditions de logement sont appréhendées par le *nombre de pièces par personne, l'accès aux équipements de base (pourcentage de personnes qui disposent de toilettes intérieures destinées au seul usage du ménage) et le coût du logement*. Ces informations sont tirées des enquêtes – ménages et des rapports d'analyse du recensement.

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Nombre de pièces par personne	x	$N = \min(x; 1)$
Accès aux équipements sanitaires de base	x	$N = x$
Coût du logement	x	$N = 1 - \frac{\min(x; 0,5)}{0,5}$
Note logement		$(\sum N)/_3$

→ **Liens sociaux** : l'indicateur de liens sociaux – la qualité du réseau social – est mesuré, à travers les enquêtes auprès des ménages, *par le pourcentage de personnes qui connaissent quelqu'un sur qui compter en cas de besoin*.

→ **Environnement** : l'indicateur est mesuré à partir (i) *du niveau de pollution atmosphérique* (concentration moyenne annuelle de particules fines [PM 2,5] dans les villes de plus de 100 000 habitants) provenant des sources administratives (météorologie par exemple) et (ii) *de la qualité de l'eau* (mesurée par le pourcentage d'individus satisfaits de la qualité de l'eau) mesurée lors des enquêtes ménages.

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Pollution atmosphérique ⁸	x	$N = 1 - \frac{\min(x; 50)}{50}$
Qualité de l'eau	x	$N = x$
Note Environnement		$(\sum N)/_2$

→ **Engagement civique et gouvernance** : la participation électorale (pourcentage de personnes ayant voté) et la participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations sont les principaux éléments de calcul de la note « Engagement civique et gouvernance ».

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Participation électorale	x	$N = x$
Participation des parties prenantes à l'élaboration des réglementations (transparence du gouvernement) ⁹	x	$N = \min(x; 2)/2$
Note Engagement civique		$(\sum N)/_2$

→ **Bien-être subjectif** : la satisfaction à l'égard de sa vie est l'indicateur qui permet de mesurer le bien être subjectif. Cet indicateur est le jugement global que les individus portent sur leur vie, plutôt que leurs sentiments du moment. *Par exemple, lorsque, sur une échelle de 10, une personne évalue que sa satisfaction à l'égard de la vie est de 4 alors la note « Satisfaction à l'égard de la vie » est de 0,4.*

→ **Sécurité** : les indicateurs de mesure de la sécurité sont : (i) le pourcentage *des personnes qui déclarent se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit* (issu des enquêtes) et (ii) le taux d'homicides mesuré par *le nombre annuel d'homicides volontaires pour 100 000 individus*, à partir des statistiques administratives¹⁰. Ce dernier est normé de sorte à prendre la valeur 0 s'il atteint 20 pour 100 000.

⁸ La note de cet indicateur est construite de sorte qu'elle atteigne 80% au seuil recommandé par l'OMS pour la particule PM2,5 (10 microgrammes par mètre-cube) et 0% si la concentration en PM2,5 dépasse 50 microgrammes par mètre-cube d'air. Par exemple, si la concentration de PM2,5 mesurée est de 14,4 microgrammes par mètre-cube, la note de pollution atmosphérique serait de 0,712

⁹ Il s'agit d'un indice et la valeur 2 est prise comme référence d'une meilleure participation, d'où la formule de normalisation. Par exemple, pour un indice de transparence de la gouvernance de 1,6, la note pour la participation des parties prenantes sera de : $N = \min(x; 2) / 2$ soit $N = 1,6 / 2 = 0,8$

¹⁰ Ce dernier est normé de sorte à prendre la valeur 0 s'il atteint 20 pour 100 000. La formule est la suivante : $N = 1 - \frac{\min(x; 20)}{20}$. Par exemple, pour un taux d'homicide de 9,6, cette note est égale à 0,520. En supposant que

→ **Équilibre vie professionnelle – vie privée** : Le temps consacré aux loisirs et à soi et les horaires de travail sont des indicateurs pour mesurer l'équilibre vie professionnelle – vie privée.

Indicateur	Valeur (x)	Note (N)
Horaires de travail lourd (pourcentage de personnes travaillant en moyenne de 50 heures par semaine)	x	$N = 1 - x$
Temps consacré aux loisirs et à soi ¹¹	x	$N = 1 - \frac{ x - 16 }{16}$
Note Equilibre vie professionnelle – vie privée		$(\sum N)/2$

Après avoir calculé les indicateurs de chaque sous-dimension, il convient de procéder à une pondération en fonction de leur importance pour les individus. Sur une échelle par exemple de 1 à 5, on affecte un coefficient à chaque dimension. L'IQCV est obtenu en faisant la moyenne pondérée des indices normalisés des 7 sous dimensions.

3.2.L'Indice de Qualité de Cadre de Vie au Mali en 2019

Cette section donne un aperçu des résultats de l'application de la méthodologie aux données du Mali en 2019. Le rapport de dimension sur la qualité du cadre de vie (rapport n°2) fournit plus de détail en matière d'analyses et d'interprétation.

3.2.1. IQCV au niveau national

L'analyse globale de l'indice intégrant toutes les sous dimensions, renseigne sur la qualité du cadre de vie que procurent aux maliens en général, les performances économiques, sociales et environnementales du pays.

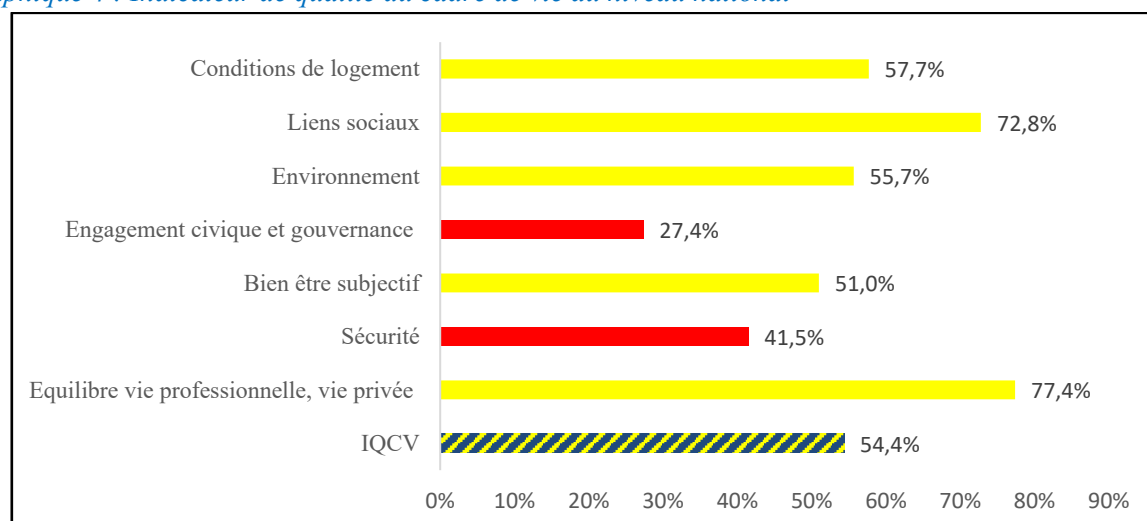
Pour faciliter la lecture des graphiques, les couleurs utilisées sont normées en fonction des intervalles de valeur des indicateurs : rouge pour des niveaux inférieurs à 50%, orangée pour des niveaux compris entre 50 et 80% et vert pour des niveaux satisfaisants supérieurs à 80%.

Le graphique ci-dessous donne le niveau de l'IQCV au niveau national de même que le niveau de l'indicateur de chacune des sous dimensions du cadre vie.

le sentiment de sécurité de 39,8%, la note globale pour la sous dimension « Sécurité » s'établira à : $N = (0,398 + 0,520)/2$ soit $N = 0,459$

¹¹ En général, 8 heures de travail, 8 heures de loisirs et 8 heures pour soi sont conseillées pour une journée. La note est donc construite pour obtenir 1 pour 16 heures de loisirs et pour soi. Plus on s'éloigne de 16 (dans les 2 sens), plus la note diminue.

Graphique 4 : Indicateur de qualité du cadre de vie au niveau national



Source : ONDD, Rapport sur le profil démographique du Mali 2019.

Au niveau national, l'Indicateur Qualité du Cadre de Vie (IQCv) en 2019 est de 54,4% (ou 0,54). La qualité du cadre de vie s'est légèrement améliorée, comparée à sa valeur de 2015 (0,51). Les liens sociaux, la qualité de l'environnement et l'équilibre vie privée – vie professionnelle sont les sous dimensions qui tirent l'IQCv vers le haut. A l'opposé, le niveau d'engagement civique et de la sécurité contraignent cet indice. Entre 2015 et 2019, l'indice « engagement civique » s'est dégradé, passant de 0,44 à 0,27. Il faut toutefois noter que le niveau de l'indice « sécurité » s'est amélioré entre 2015 et 2019, passant de 0,31 à 0,42.

3.2.2. Niveau de l'IQCv par région

L'intérêt du classement des régions par sous-dimension est de savoir, pour chacune de ces dimensions, quels sont les domaines dans lesquels des investissements massifs sont nécessaires.

Tableau 4 : Tableau comparatif du niveau des indicateurs de sous dimensions de l'IQCv par région et pour le niveau national (en %)

Sous-dimensions	KAYES	KOULIK ORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TOMBO UCTOU	GAO	KIDAL	BAMAK O	NATIO NAL
IQCv	59,1	51,6	58,6	59,1	53,5	55,9	49,6	60,6	48,5	54,4
Equilibre vie professionnelle, vie privée	85,3	82,1	87,7	87,5	89,0	79,1	83,2	87,7	75,4	77,4
Sécurité	45,9	44,2	48,8	44,7	44,3	31,1	28,3	41,5	44,7	41,5
Bien être subjectif	57,4	32,6	60,2	62,7	23,7	56,3	71,9	65,6	60,1	51,0
Engagement civique et gouvernance	20,1	22,1	24,0	23,4	21,1	31,8	33,2	48,9	19,8	27,4
Environnement	56,1	54,3	54,4	53,2	56,7	55,2	57,5	35,1	60,1	55,7
Liens sociaux	99,3	60,9	82,7	90,8	82,5	99,9	30,5	77,4	28,1	72,8
Conditions de logement	56,2	63,0	57,6	58,4	58,0	48,7	47,7	77,6	49,0	57,7

Source : ONDD, Rapport sur le profil démographique du Mali 2019.

En 2019, les résultats issus des analyses montrent des disparités régionales avec des notes respectivement de 0,48 pour le District de Bamako, 0,59 pour Kayes, 0,52 pour Koulikoro, 0,59 pour Sikasso, 0,59 pour la région de Ségou, 0,54 pour Mopti, 0,56 pour Tombouctou, 0,50 pour Gao et 0,61 pour la région de Kidal.

Il convient de noter que toutes les régions ont enregistré une amélioration comparativement à la période antérieure. Les résultats invitent, pour l'ensemble des régions, à un investissement plus grand dans les domaines de la sécurité et de la gouvernance – engagement civique. La qualité des liens sociaux et l'équilibre vie privée – vie professionnelle (du fait de facteurs culturels et de la solidarité) sont les domaines qui concourent le plus à l'amélioration de la qualité du cadre de vie.

La région de Bamako présente le plus faible IQCV. Il importe d'interroger la politique d'urbanisation et de mesurer sa contribution à la qualité de vie des populations. En effet, Bamako concentre la moitié de la population urbaine du Mali et présente des inégalités très marquées entre les différentes catégories. Le grand banditisme y est présent, les liens sociaux tendent à s'effriter et les conditions de logement sont les plus difficiles.

Le rapport de dimension « Qualité du cadre de vie » fournit plus d'éléments d'analyse et de recommandations. Toutefois, il est utile de donner ici, quelques pistes de solutions pour l'amélioration rapide de la qualité du cadre de vie, dimension importante dans la capture du dividende démographique.

3.3. Quelques recommandations pour l'amélioration de la qualité du cadre de vie au Mali

Au regard des résultats ci-dessus présentés, il importe, entre autres mesures, de :

- poursuivre / développer des programmes de renforcement de la citoyenneté active à travers des campagnes de communication pour le changement social et de comportement ;
- restaurer l'autorité de l'Etat et la confiance des populations en les Institutions grâce à la mise en œuvre de réformes justes et inclusives ;
- renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire national par le renforcement du dispositif sécuritaire et l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger ;
- accélérer les investissements en matière de prévention des risques et catastrophes et garantir l'accès universel des populations à un logement décent et à l'eau potable, en particulier en milieu rural ;
- promouvoir le développement équilibré du territoire pour maîtriser la pression démographique sur les villes, en particulier la capitale Bamako.

IV. DIMENSION 3 : DYNAMIQUES ET TRANSITIONS DE LA PAUVRETE AU MALI EN 2019

Le niveau de pauvreté et les transitions dans et en dehors du cercle vicieux de la pauvreté dépendent fortement des politiques et stratégies mises en œuvre pour en réduire le niveau. Ils dépendent aussi, non seulement de la structure démographique (ratio de dépendance, population active et dépendante) mais aussi de la croissance démographique.

Le phénomène de pauvreté est différemment ressenti d'une zone géographique à une autre, en d'autres termes, il existe des disparités régionales. D'où la nécessité de faire régulièrement la cartographie de la pauvreté en vue d'optimiser le suivi de son évolution et le ciblage des interventions.

Ce chapitre a pour objectif d'analyser les dynamiques de pauvreté au Mali et de faire des recommandations pour la réduction rapide des inégalités et de la pauvreté, condition principale de réalisation des ODD à l'horizon 2030 et de l'accélération de la capture du dividende démographique. La dimension « Dynamiques, Transitions et Cartographie de la Pauvreté » est la troisième dimension prise en compte dans le calcul de l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique. La méthodologie utilisée ici aboutit à la détermination d'un indicateur synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP). Le suivi régulier de l'ISSP peut constituer une opportunité pour l'amélioration des processus de ciblage des plus vulnérables et un renforcement de la qualité des cadres de suivi des stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Note : L'analyse des composantes des dynamiques de pauvreté est réalisée sur la base des données des EMOP 2015 et 2019. Ces résultats sont souvent comparés à ceux obtenus précédemment en 2017, sur la base des données de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP) 2001 et de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM) 2006. Ces analyses comparatives peuvent donc être affectées par les méthodologies utilisées pour les différentes opérations d'enquêtes entre 2001, 2006 et 2019. Les comparaisons sont donc juste à titre d'illustration. Pour des comparaisons plus pertinentes, il importe que les opérations d'enquêtes utilisent la même méthodologie. En plus, la période d'analyse dans la première évaluation est de 6 ans (2001 – 2006) contre 5 ans pour la deuxième (2015 – 2019).

4.1.Approche méthodologique

Du fait de l'absence de données de panel (mêmes ménages suivis sur une période donnée), le manuel de formation sur les dimensions et indicateurs de suivi du dividende démographique propose l'utilisation de pseudo-panel et son application nécessite de disposer des résultats d'au moins deux enquêtes - ménages. Pour comprendre cette méthodologie, supposons que seules deux bases d'enquêtes sont disponibles pour capter les dynamiques de pauvreté, le revenu constituant l'indicateur de bien-être retenu. Il s'agit de considérer pour les enquêtes 1 et 2, deux vecteurs X_{i1} et X_{i2} contenant des caractéristiques invariantes (langue, religion, lieu de naissance, sexe, ...). Pour l'ensemble de la population, deux relations linéaires sont définies, chacune relative à une des deux enquêtes 1 et 2 :

$$Y_{i1} = \beta_1 X_{i1} + \varepsilon_{i1} \text{ (Période 1)} ; Y_{i2} = \beta_2 X_{i2} + \varepsilon_{i2} \text{ (Période 2)}$$

Z_1 et Z_2 étant respectivement les seuils de pauvreté en période 1 et en période 2, l'objectif de l'application est d'estimer la distribution conjointe de la pauvreté et de la non pauvreté en période 1 et en période 2. Par exemple, la probabilité d'être pauvre en période 1 et non pauvre en période 2, s'exprime par la relation : $P(Y_{i1} < Z_1 \text{ et } Y_{i2} > Z_2)$.

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Sortie de Pauvreté (ISSP) prend en compte, sur la période concernée, la proportion de ménages qui étaient pauvres et qui sont sortis de la pauvreté (pauvres – non pauvres ou PNP) et la proportion de ménages qui sont demeurés dans la non pauvreté sur les deux périodes (non pauvres – non pauvres ou NPNP). Il indique le niveau de transition des ménages vulnérables de la pauvreté vers la non pauvreté d'une part, et de degré de stabilité des non pauvres purs par rapport aux ménages qui n'ont pas changé d'état. L'ISSP est en effet défini comme une moyenne géométrique :

- du sous indicateur de transition $T = \frac{PNP}{(NPP+PNP)}$
- et du sous indicateur de stabilité $S = \frac{NPNP}{(PP+NPNP)}$.

$$\text{En définitive, } ISSP = \sqrt{T * S}$$

En d'autres termes, l'ISSP mesure le degré de sortie de la pauvreté ou de stabilisation dans non pauvreté entre deux périodes. Pour déterminer l'indicateur de sortie de la pauvreté, il est donc nécessaire de disposer d'informations en rapport avec les sous dimensions de pauvreté et de non pauvreté.

Les analyses qui découlent des indicateurs et sous indicateurs permettent d'établir les trajectoires de la transition à l'intérieur et à l'extérieur du cercle de pauvreté. Ces analyses peuvent être désagrégées au niveau national et pour chacune des régions lorsque la disponibilité des données le permet.

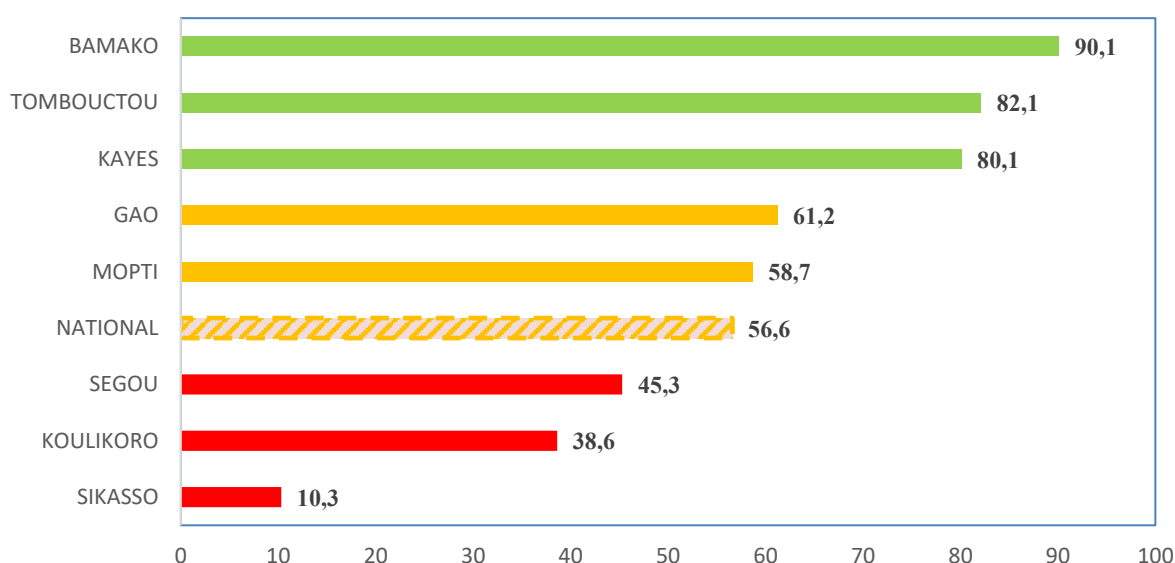
4.2. Résultats et analyses

Le rapport de dimension 3 donne plus de détail sur les résultats dont une synthèse est faite ici, pour les niveaux national et régional.

4.2.1. L'Indice Synthétique global de Sortie de Pauvreté (ISSP)

Comme expliqué plus haut, l'ISSP donne la probabilité pour un ménage de s'extraire de la pauvreté ou de parvenir à garder son statut de non pauvreté entre deux périodes. Le graphique ci-dessous fournit l'ISSP pour le niveau national ainsi que pour les régions et le district de Bamako en 2019.

Graphique 5 : Indice Synthétique de Sortie Pauvreté (ISSP) au niveau national et par région



Source : ONDD - Equipe d'experts NTA Mali, à partir des données de l'EMOP 2019 et 2015

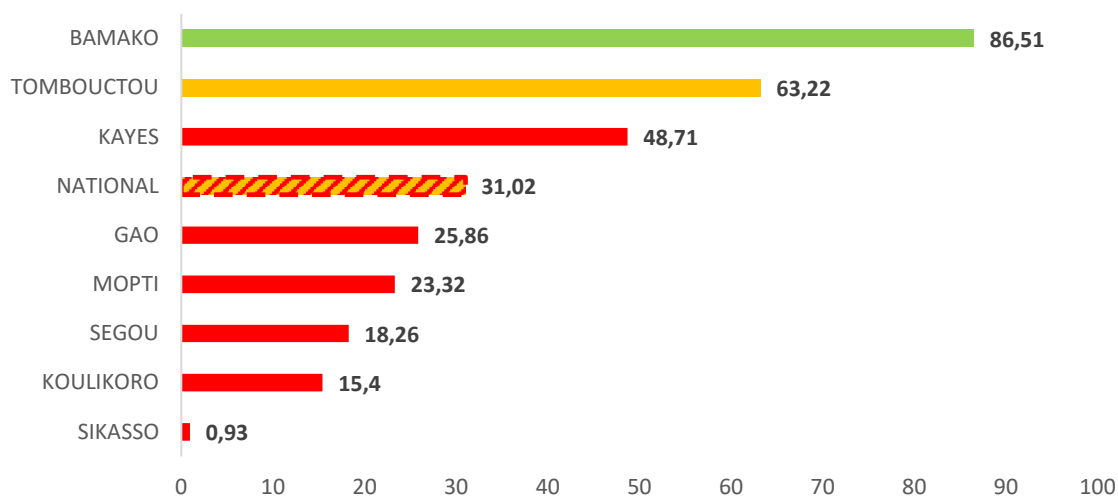
Au niveau national, l'ISSP est de 56,6% (ou 0,57) en amélioration par rapport à la situation de 2006 où il affichait un taux de 52,5% (ou 0,52). Cela signifie qu'en 2019 au Mali, un ménage a 56,6% de chance de se retrouver dans une situation de non pauvreté qu'il transite ou pas. C'est dans le district de Bamako et les régions de Tombouctou et Kayes que l'ISSP est le plus élevé. A l'inverse, les régions de Sikasso, Koulikoro et Ségou connaissent des taux d'ISSP plus faibles en dessous du niveau national. On note une amélioration de la situation pour la région de Mopti (58,7% en 2019 contre 42,3% en 2006) et une dégradation sensible de l'indice pour les régions de Sikasso (10,3% en 2019 contre 30,5% en 2006) et de Koulikoro (38,6% en 2019 contre 55,6% en 2006) entre 2006 et 2019. D'autre part, l'analyse révèle un paradoxe dans la dynamique de pauvreté au niveau régional. En effet, les quatre régions où l'ISSP est le plus faible (Sikasso, Ségou, Koulikoro, et Mopti) depuis plusieurs années sont également parmi les régions les plus économiquement dynamiques. Ce paradoxe pose la question de l'efficacité globale des politiques de lutte contre la pauvreté et les inégalités au Mali.

Le rapport de dimension sur les transitions de la pauvreté (ONDD, 2021) présente dans le détail les dynamiques dans les différentes composantes de l'ISSP.

Les résultats indiquent que le taux de pauvreté chronique est de 20,52% au niveau national en 2019, ce qui représente une baisse significative de près de 11 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2006 où il affichait un score de 31,4%. Toutefois, on observe une inégale répartition de la proportion des ménages restant dans la pauvreté chronique au niveau régional : ce sont les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, et Koulikoro qui présentent les taux de pauvreté chronique les plus élevés au Mali (supérieur à celui du niveau national). En outre, ces 4 régions sont également celles présentant les plus forts taux d'incidence de la pauvreté au Mali en 2019, ce qui met en évidence le caractère fondamentalement structurel de la pauvreté chronique dans ces régions. Par ailleurs, le district de Bamako ainsi que les régions de Kayes, Tombouctou et Gao sont les régions qui présentent des taux de pauvreté chronique inférieurs au niveau national.

Le graphique ci-dessous présente la situation récapitulative de la non pauvreté pure aux niveaux national et régional en 2019 au Mali.

Graphique 6 : Non pauvreté pure au niveau national et par région (NPNP)



Source : ONDD - Equipe d'experts NTA Mali, à partir des données EMOP 2019 et EMOP 2015

Au niveau national, le taux de non pauvreté pure est évalué 31,02% en 2019, alors qu'il était de 36,9% en 2006. Ce résultat met en évidence une baisse du niveau de stabilité de la proportion des personnes non pauvres qui restent dans une situation aisée entre les deux périodes données.

Les 4 régions de Sikasso, Koulikoro, Ségou et Mopti sont également celles où les taux de non pauvreté pure sont les plus faibles. Il semble donc très difficile (en 2015 et 2019) aux personnes non pauvres de demeurer dans une situation de non pauvreté dans ces quatre régions, certainement du fait de la profondeur de la pauvreté dans ces régions. Par ailleurs, le district de Bamako et les régions de Tombouctou et Kayes présentent un taux supérieur à celui du niveau national en termes de non pauvreté pure alors que ces mêmes régions présentent les taux les plus élevés en termes de pauvreté pure en 2019.

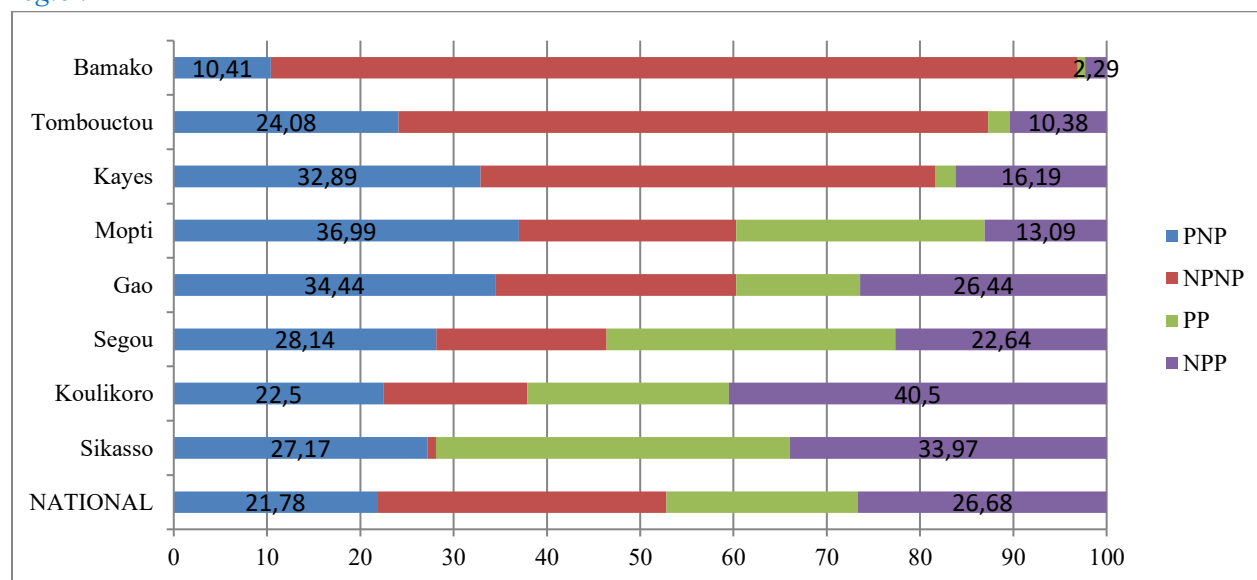
Par rapport aux transitions (entrée et sortie) de la pauvreté :

- au niveau national, on observe que 21,78% des ménages sont passés d'une situation de pauvreté en 2015 à une situation de non pauvreté en 2019. Par contre, la situation se dégrade pour le cas des ménages non pauvres qui ont basculé dans la pauvreté. En effet, 26,68% des ménages en 2019 sont des ménages pauvres mais qui vivaient dans une situation de non pauvreté en 2015 ;
- au niveau régional, on observe de manière générale qu'en 2019, les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Gao et Mopti ont à la fois les taux de sorties et d'entrées dans la pauvreté les plus élevés et supérieurs au niveau national. Koulikoro a le taux de sortie de la pauvreté le plus élevé (40,5%), tandis que Mopti possède le taux d'entrée le plus élevé (36,99%).

4.2.2. Analyse régionale des capacités de résilience des populations et de l'efficacité des stratégies de réduction des vulnérabilités

Le graphique ci-dessous fournit la situation de stabilité (dans ou en dehors de la pauvreté) et les entrées dans et sorties de la pauvreté par région et au niveau national. Il fournit une visualisation des résultats décrits ci-dessus.

Graphique 7 : Stabilité, entrées dans la pauvreté et sorties de la pauvreté au niveau national et par région



Source : ONDD - Equipe d'experts NTA Mali, à partir des données de l'EMOP 2019

Tout comme le montrent les données de l'EMOP 2019, le district de Bamako, les régions de Tombouctou, Kayes, Mopti et Gao sont les zones où l'on rencontre le plus de ménages en dehors de la pauvreté, soit parce qu'ils ont su se maintenir dans une situation de non pauvreté, soit parce qu'ils sont sortis de la situation de pauvreté. Au niveau national, l'analyse des transitions montre que la proportion des ménages entrés dans la pauvreté (26,6% soit plus d'un ménage sur 4) est plus élevée que celle des ménages qui se sont extraits de la pauvreté (21,8% soit près d'un ménage sur 4). Se pose alors la question de savoir si les politiques publiques sont effectivement pro-pauvres. Toutefois, il faut noter que la crise multidimensionnelle que vit le pays depuis 2012 a certainement eu des effets plus graves sur la situation des ménages les plus vulnérables en accroissant leur niveau de pauvreté et en rendant ainsi plus faibles leurs capacités de résilience et plus coûteux les efforts des pouvoirs publics pour les extraire de la pauvreté.

Les régions de Sikasso (37,9%), de Ségou (30,9%) et de Mopti (26,6%) sont celles où la proportion de ménages qui n'arrivent pas à s'extraire de la pauvreté est la plus élevée, à l'opposé des régions de Tombouctou et Kayes et du district de Bamako où la pauvreté pure est la moins élevée.

A titre de rappel, les régions de Sikasso, Koulikoro et Ségou sont celles qui présentent des indices synthétiques de sortie de pauvreté les plus faibles. Ces régions doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des décideurs dans la priorisation des investissements et des interventions en matière de réduction de la pauvreté.

4.3. Conclusion et recommandations

Au terme de l'analyse des résultats de l'ISSP aux niveaux national et régional, il ressort globalement les constats suivants :

- l'ISSP reste relativement moyen au Mali même s'il a connu une légère amélioration. En effet, en 2019 au Mali, un ménage a 56,6% de chance de se retrouver en situation de non pauvreté qu'il transite ou pas ;
- les politiques publiques de réduction de la pauvreté appuyées par les PTFs, se sont révélées efficaces dans la réduction de la pauvreté chronique dans la quasi-totalité des régions du Mali entre 2006 et 2019. Cependant ces politiques restent encore insuffisantes pour maintenir de manière durable les populations dans une situation de non pauvreté ;
- la situation des régions Sikasso, Koulikoro, Ségou et Mopti est préoccupante dans la mesure où depuis la dernière évaluation (en 2015 sur la base des données de 2001 et de 2006), ce sont les mêmes régions qui présentent à la fois des taux de pauvreté chronique les plus élevés et des taux de non pauvreté pure les plus faibles au Mali. Paradoxalement, ces régions sont des zones à fortes activités productives notamment dans le secteur agricole qui représente le secteur moteur de la croissance économique au Mali. La situation est encore plus critique pour les régions de Sikasso et Koulikoro ;
- la situation du district de Bamako et les régions de Tombouctou et Kayes, est relativement bonne dans la mesure où ce sont les mêmes régions qui présentent à la fois des taux de pauvreté chronique les plus faibles et des taux de non pauvreté pure les plus élevés au Mali.

Au regard de ces constats, les recommandations ci-dessous s'avèrent ainsi indispensables pour des politiques publiques plus efficaces. Il s'agit spécifiquement :

- d'accélérer la consolidation de la paix et le renforcement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire, condition sine qua non de tout développement économique et social ;
- d'accélérer les efforts de réduction de la pauvreté dans toutes les régions du Mali en général, mais en concentrant les efforts essentiellement dans les régions où les taux de pauvreté pure sont les plus élevés, notamment en développant des projets à impact rapide particulièrement en faveur des femmes et des jeunes de ces régions, tout en commençant par les plus vulnérables pour ne laisser personne de côté ;
- de promouvoir le développement de la micro-finance et des services bancaires mobiles afin de soutenir l'entrepreneuriat et les transactions financières notamment en milieu rural ;
- de mener des études approfondies sur le profil des ménages souffrant de pauvreté dans les régions de Sikasso, Koulikoro, Ségou, et Mopti, afin d'identifier les causes réelles de la persistance de la pauvreté dans ces régions et les actions nécessaires pour les lever ;

En outre, il importe d'intégrer dans les outils de collecte des enquêtes permanentes des requêtes d'informations sur les transitions dans (en dehors) de la pauvreté et de renforcer les capacités d'analyses (des vulnérabilités) des acteurs du système de planification stratégique et statistique y compris au niveau décentralisé.

V. DIMENSION 4 : CAPITAL HUMAIN ETENDU

Disposer d'un capital humain de qualité est une condition nécessaire à l'accélération de la croissance économique au développement économique rapide d'un pays. En effet, le développement d'un pays est porté par des hommes et des femmes et la qualité du capital qu'ils constituent va déterminer le niveau et la qualité du développement dans le pays.

Au Mali, l'amélioration du capital humain, notamment des jeunes, est une condition nécessaire pour que la transition démographique se traduise par un dividende démographique. C'est pourquoi, le Mali sur recommandation de la Conférence des Chefs d'Etat de l'Union Africaine a élaboré sa feuille de route nationale visant à « *tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant massivement dans la jeunesse* ». Cette feuille de route nationale, à travers ses quatre piliers (Emploi et entrepreneuriat, Education et développement des compétences, Santé et bien-être, et Droits, gouvernance et responsabilisation de la jeunesse) devrait permettre de faire du potentiel des jeunes, une opportunité de développement économique accéléré.

Pour faire du capital humain, un facteur réel de développement, il importe de pouvoir le mesurer et d'identifier les investissements nécessaires à son renforcement. Au-delà de l'Indice de développement humain (IDH), le manuel de formation sur la mesure du dividende démographique propose l'Indice synthétique du Développement Humain Etendu (IDHE), qui intègre la fécondité dans l'IDH habituellement mesuré par le PNUD. En effet, en plus de ces effets sur l'éducation, la santé, la durée de vie et le niveau de vie, les comportements de procréation peuvent avoir des effets isolés et directs sur le capital humain.

5.1.Approche méthodologique

La valeur calculée de l'IDHE est comprise entre 0 et 1 (ou entre 0 et 100%). Un indicateur est calculé pour les trois sous dimensions : niveau de vie, santé et éducation. La méthodologie inclut dans la sous dimension « santé », la notion de fécondité. L'IDHE est conçu comme la moyenne géométrique des indicateurs des trois sous dimensions. La méthode de calcul des sous dimensions, la définition et les sources de données sont fournies ci-dessous.

5.1.1. Calcul de l'indice Santé

L'indice santé est la moyenne géométrique des indicateurs « espérance de vie » et « indice synthétique » de fécondité. Avant de procéder au calcul, ces indicateurs doivent être normalisés comme suit :

Indice normalisé de l'espérance de vie à la naissance $IEVN = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$.

La valeur utilisée est celle issue du recensement de la population, les valeurs minimale et maximale sont définies par le PNUD et sont respectivement 20 ans et 85 ans.

Indice synthétique de fécondité normalisé : $ISFN(x) = \frac{x}{3} * 1_{[0;3]}(x) + \frac{(8-x)}{(8-3)} * 1_{]3;8]}(x)$. Avec x l'ISF constaté, $1_{[0;3]}(x)$ et $1_{]3;8]}(x)$ des fonctions indicatrices (qui prennent la valeur 0 ou 1) de x . Elles prennent la valeur 1 lorsque l'ISF est compris entre 0 et 3 et la valeur 1 lorsque

L'ISF est compris entre un minimum de 3 et un maximum de 8. Plus l'ISF s'éloigne de 3, moins il est important. Les valeurs extrêmes sont celles constatées dans les pays en Afrique au sud du Sahara. L'ISF est fourni par les enquêtes démographiques et de santé.

L'indice de Santé (IS), indicateur de la sous dimension « santé » $IS = \sqrt{IEVN * ISFN}$

5.1.2. Calcul de l'Indice Education

L'indice éducation est la moyenne géométrique de la durée moyenne de scolarisation (DMS)¹² et de la durée attendue de scolarisation (DAS)¹³. Ces données sont en général fournies par l'institut de la statistique ou les bases de données de l'UNESCO. Elles sont normalisées pour que leur valeur soit comprise entre 0 et 1.

$$IDMS = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}} \quad \text{et} \quad IDAS = \frac{\text{valeur utilisée} - \text{valeur minimale}}{\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale}}$$

Pour IDMS, les valeurs minimale et maximale sont de 0 et 15 ans et pour IDAS, elles sont respectivement de 0 et 18 ans (définies par les Nations unies suivant les données collectées au niveau international). En définitive, l'indice d'éducation est également une valeur normalisée calculée comme suit : $IE = \frac{\sqrt{IDMS * IDAS} - 0}{0.978 - 0}$ et utilisant comme référence l'Indice Education le plus élevée observé au cours de la période (dans notre cas, celui de la Nouvelle Zélande).

5.1.3. Calcul de l'Indice de niveau de vie

L'Indice niveau de vie est calculé en utilisant le niveau de consommation par tête (dépense moyenne d'un individu au cours d'une année) et issu des enquêtes auprès des ménages. La consommation sera exprimée en termes de parité de pouvoir d'achat (PPA) en dollars US, puis normalisée pour que sa valeur soit comprise entre 0 et 1.

$$ICONST = \frac{\ln(\text{valeur utilisée}) - \ln(\text{valeur minimale})}{\ln(\text{Valeur maximale}) - \ln(\text{Valeur minimale})}$$

Les valeurs maximale et minimale sont également obtenues à partir des données des Nations unies sur les niveaux de consommation par tête dans le monde. Dans ce rapport, nous utilisons, pour des besoins de comparaisons, la valeur maximale la plus élevée pour un pays en Afrique : 34 865 \$ PPA et est observée en Guinée Equatoriale. Pour les comparaisons entre régions du Mali, nous utilisons la valeur maximale trouvée pour l'EMOP 2019 : 8 920 PPA USD (Kidal).

L'IDHE est obtenu comme la moyenne géométrique des trois indices composites, soit :

$$IDHE = \sqrt[3]{IS * IE * ICONST}$$

¹² Moyenne du nombre d'années d'éducation dispensées à des adultes de 25 ans ou plus au cours de leur vie, en se fondant sur les niveaux d'éducation de la population convertis en années de scolarisation sur la base des durées théoriques de chaque niveau d'enseignement suivi.

¹³ Nombre total d'années de scolarité qu'un enfant d'un certain âge peut s'attendre recevoir dans le futur, tout en supposant que la probabilité d'être inscrit à l'école à un âge donné est égale au taux de scolarisation actuel pour cet âge (UNESCO)

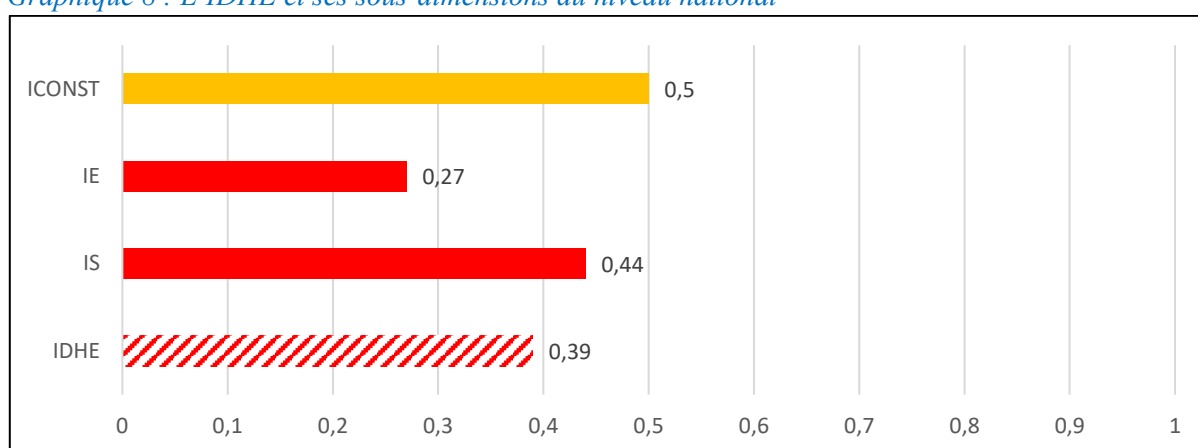
5.2. Résultats et analyses de l'Indice de Développement Humain Elargie au Mali, 2019

Pour faciliter les analyses, des codes couleurs sont utilisés en fonction des niveaux des indices composites ou de l'IDHE : rouge pour les valeurs inférieures à 0,5 (ou 50%), jaune – orange pour les valeurs comprises entre 0,5 et 0,8 et vert pour les valeurs supérieures à 0,8. Les analyses suivantes sont faites pour les niveaux national et régional au Mali, à partir des données disponibles (RGPH 2009, EMOP 2019, annuaires statistiques des secteurs éducation et santé, données UNESCO et PNUD).

5.2.1. L'IDHE au niveau national

Le graphique ci-dessous présente la situation récapitulative de l'IDHE et de ses sous-dimensions au Mali en 2019.

Graphique 8 : L'IDHE et ses sous-dimensions au niveau national



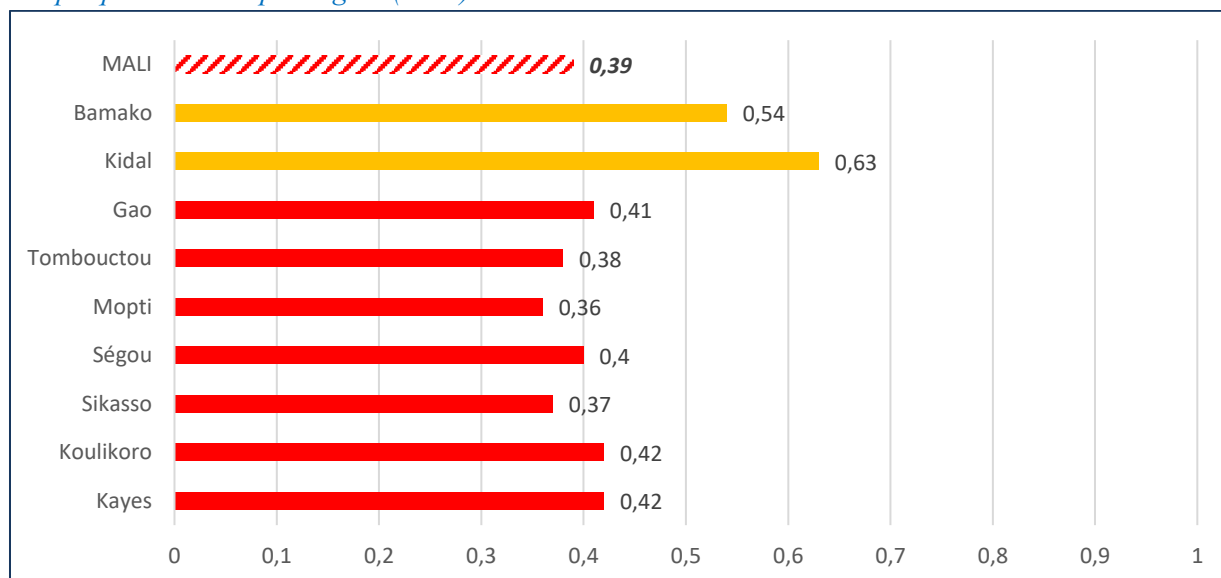
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2021. A partir des données nationales (annuaires, EMOP)

On constate que l'IDHE est relativement bas pour l'ensemble du pays avec un score évalué à 0,39 (ou 39%) en 2019. Toutefois, il convient de noter une faible amélioration par rapport à la situation de 2015 où il affichait un score de 0,38. Par ailleurs, trois observations majeures se dégagent des sous-composantes de l'IDHE. Les niveaux des indices Santé (0,44) et Education (0,27) contraignent l'amélioration du capital humain. Malgré les performances en matière de santé, l'accroissement constaté de l'ISF, de 6 à 6,3 enfants par femme (EDS, 2018) a réduit les effets des investissements dans la santé. Les adolescentes contribuent fortement à la fécondité et le niveau de besoins non satisfaits en planification familiale reste élevé (23,9% selon l'EDS 2018). Au Mali, la crise sécuritaire qui a engendré la fermeture de nombreuses écoles et affecté la qualité de l'éducation a certainement eu des effets négatifs sur la durée moyenne de la scolarisation et la durée attendue de la scolarisation déjà affectées par une forte prévalence de la déscolarisation, en particulier des filles.

5.2.2. Analyse régionale de l'IDHE

Le graphique suivant présente l'IDHE en fonction des différentes régions analysées. Il faut noter que les données sur la durée moyenne et la durée attendue de la scolarisation ne sont pas disponibles par région. Pour des besoins de simplification, les données nationales ont été affectées à chacune des régions pour le calcul de l'indice Education.

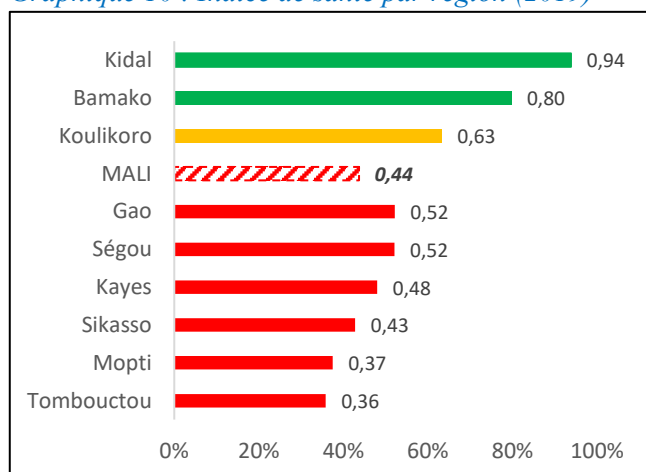
Graphique 9 : IDHE par région (2019)



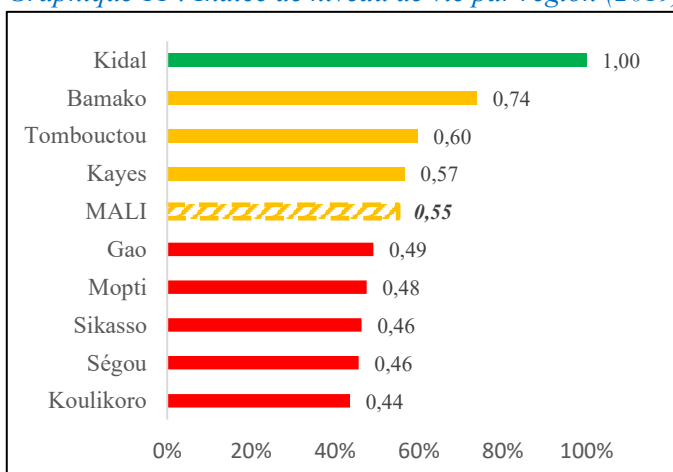
Source : ONDD et Equipe Nationale NTA, 2021. A partir des données nationales (annuaires, EMOP)

Les régions de Tombouctou, Mopti, et Sikasso présente un IDHE inférieur au niveau national. Comme en 2015, c'est la région de Mopti qui détient le score de l'IDHE le plus faible avec 0,36, même s'il y a une amélioration par rapport à 2015 où il se situait à 0,32. Nous constatons que les régions du Nord à savoir Gao et Tombouctou ont en général connu une baisse considérable de leur IDHE entre 2015 et 2019. En effet, l'IDHE est passé de 0,52 en 2015 à 0,41 en 2019 à Gao et de 0,49 en 2015 à 0,38 en 2019 à Tombouctou.

Graphique 10 : Indice de santé par région (2019)



Graphique 11 : Indice de niveau de vie par région (2019)



L'approvisionnement des régions du nord en produits de consommation à partir de certains pays voisins, sans réelle barrière douanière pourrait être un facteur de relèvement du niveau de consommation. Des aspects méthodologiques d'enquête devraient aussi être intégrés dans l'explication de la meilleure performance de Kidal¹⁴ en matière d'IDHE. Le faible niveau de

¹⁴ En effet, contrairement aux autres régions où la collecte des données EMOP a lieu aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, dans la région de Kidal, les enquêtes ont lieu seulement en milieu urbain. Il pourrait en résulter une surestimation du niveau de la consommation dans la région de Kidal.

développement à Mopti (0,36), comme dans les régions de Gao et de Tombouctou, serait lié à la crise multidimensionnelle qui sévit dans le centre et les régions du nord, contraignant les mouvements des populations avec des effets sur les activités économiques, la scolarisation et l'offre de services de santé. Pour comparer le niveau de vie par région, la référence régionale est Kidal, qui présente le niveau de consommation par tête le plus élevé (EMOP 2019). Dans la région de Kayes, l'apport des migrants dans l'élévation relative du niveau de vie pourrait être très considérable. La consommation des ménages y est soutenue par les transferts monétaires effectués par les ressortissants vivant à l'étranger.

5.3.Conclusion et recommandations : une synthèse

La forte croissance démographique, la composition des dépenses publiques, les fortes inégalités et la persistance des conflits constituent, les principales contraintes à l'amélioration des indicateurs en matière de santé et d'éducation. La faible contribution des femmes (qui consomment dans les mêmes proportions que les hommes mais ne produisent qu'environ 19% du revenu du travail), le chômage qui affecte plus sévèrement les jeunes, les faibles performances économiques et en matière de gouvernance réduisent les effets des investissements nationaux pour l'amélioration du bien-être et des niveaux de vie des populations, en particulier les plus vulnérables.

En termes de recommandations, il importe, entre autres, de :

- renforcer les activités de communication pour le changement social et de comportement pour augmenter le taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception en vue d'une maîtrise du rythme de la croissance démographique, facteur déterminant des performances dans l'éducation et la santé dans un contexte de contrainte budgétaire élevée ;
- renforcer l'autonomisation des femmes et des jeunes afin d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages et de réduire les inégalités ;
- mettre l'accent sur la satisfaction des besoins des populations les plus vulnérables afin de les rapprocher d'un état de non pauvreté suivant une approche de « ne laisser personne de côté » ;
- renforcer le système statistique, en particulier au niveau régional et local, afin de disposer d'évidences fiables et désagrégées pour une planification stratégique et opérationnelle efficaces.

VI. DIMENSION 5 : RESEAUX ET TERRITOIRE

La dimension « Réseaux et Territoire » est la cinquième et dernière composante prise en compte dans la mesure de l'indice de suivi du dividende démographique. Cette dimension renseigne sur la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures sur le territoire national. La mobilité des personnes et des biens et services ainsi que le développement des infrastructures physiques des territoires sont des facteurs et des signes du niveau de développement d'un pays. Il est donc important de les prendre en compte dans l'évaluation de la trajectoire et du rythme de développement du pays et de ses régions.

Le calcul de l'indicateur synthétique réseaux et territoire (ISRT) fait recours aux données administratives en général mais aussi aux recensements et aux données d'enquêtes (dans une moindre mesure). Sont donc utilisées, les sources de données de population, de la disponibilité des infrastructures et services, de migration et de flux financiers et matériels pour l'évaluation et l'analyse du niveau de mobilité des populations et des biens et services et de l'attractivité des zones.

6.1.Approche méthodologique de calcul de l'ISRT

L'ISRT est un indicateur composite qui prend en compte dans son calcul des sous dimensions comme l'attractivité à travers la migration, l'urbanisation, la disponibilité en infrastructures et services de base et la fluidité des transferts. C'est une moyenne géométrique de ces sous-dimensions normalisées.

Le tableau ci-dessous donne la liste des indicateurs à collecter par sous dimension, pour le calcul de l'ISRT.

Tableau 5 : Sous dimensions et indicateurs de la dimension « Réseaux et Territoires »

Sous-dimension	Indicateurs
Urbanisation	• Densité de la population • Taille moyenne des ménages • Taux d'urbanisation • Nombre de ménages propriétaires • Nombre de ménages locataires
Migration	• Indice d'entrée (dans la zone) • Indice de sortie (de la zone)
Infrastructures et services sociaux de base	<i>Indicateurs d'accès</i> • Taux d'accès à l'eau • Taux d'accès à l'électricité • Taux d'accès aux services de santé • Taux d'accès à l'école primaire • Taux d'accès au marché • Taux d'accès aux services de transport • Taux de demande satisfaite de contraception moderne

Sous-dimension	Indicateurs
	Indicateurs de qualité • Proportion de population satisfaite de la qualité des services de l'eau • Proportion de population satisfaite de la qualité des services d'électricité • Proportion de population satisfaite de la qualité des services de santé • Proportion de population satisfaite de la qualité des services d'éducation primaire • Proportion de population satisfaite de la qualité des marchés • Proportion de population satisfaite de la qualité des services de transport • Taux d'accouchements assistés par du personnel soignant qualifié
Flux et capacités financiers	• Volume des transferts reçus • Volume des transferts versés • Taux d'accès aux services de transferts formels • Revenu / Consommation alimentaire moyenne par hbt (coût du panier de la ménagère)

Source : CREFAT, 2017 : Manuel de formation sur les dimensions et indicateurs du dividende démographique

La normalisation (pour les données qui le nécessitent, c'est-à-dire non fournies en pourcentage ou non comprises entre 0 et 1) se fait à partir de la méthode **Max – Min**. Cette méthode permet de convertir les valeurs d'origine des indicateurs en nombre compris entre 0 et 1. Elle se présente comme suit : $x_i^{norm} = \frac{x_i - \text{Min}(X)}{\text{Max}(X) - \text{Min}(X)}$

Avec x_i^{norm} la valeur normalisée de la variable x_i mesurée pour l'unité d'analyse i et $X = (x_1, x_2, \dots, x_n)$ le vecteur de x sur toute la population statistique.

Aux fins de comparabilité entre pays, les valeurs minimales et maximales doivent être collectées à partir des bases de données des Nations unies. C'est le cas pour la densité de la population, la taille moyenne des ménages, la consommation par tête ou le coût du panier de la ménagère. Pour les comparaisons entre régions d'un même pays, les valeurs minimales et maximales sont celles collectées au niveau du pays. Le rapport de dimension sur les réseaux et territoire fournit des détails sur la méthodologie appliquée.

Pour chaque sous-dimension, l'indicateur de sous dimension est obtenu en faisant une moyenne géométrique des indicateurs normalisés qui la composent. $I_k = (\prod_{i=1}^m x_i^{norm})^{\frac{1}{m}}$

La sous dimension k pour $k = 1, \dots, 4$ et $i = 1, \dots, m$ où m est le nombre d'indicateurs suivis dans la sous-dimension concernée.

L'Indicateur Synthétique Réseaux et Territoire (ISRT) est la moyenne géométrique des indicateurs normalisés des sous dimensions : $ISRT = (\prod_{k=1}^4 I_k)^{\frac{1}{4}}$

L'indicateur Synthétique Réseaux et Territoires donne une mesure de l'état de la structure et du niveau d'interaction (migration et flux) dans les espaces, unités d'analyse. Plus il est élevé, plus

grand est le niveau de développement et de qualité des infrastructures et services et plus fluides sont les flux de personnes, de biens, de capitaux et de services au sein de l'espace¹⁵.

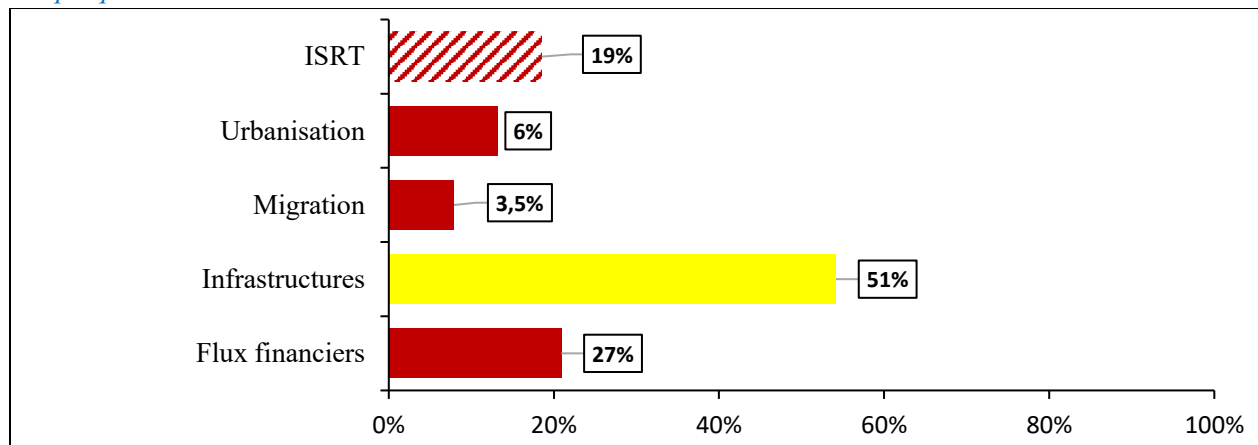
6.2. Résultats et analyses

L'analyse de cette dimension a consisté à faire ressortir essentiellement la mobilité territoriale à travers la description de l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux financiers et des biens et services, et la répartition des infrastructures.

L'attractivité du Mali est globalement très faible, avec une valeur de l'indicateur des réseaux et territoires de 19% (ou 0,19). Ce niveau est de loin inférieur à la moyenne cible de 50. Cette situation défavorable est la résultante de la faiblesse des performances observées dans les différentes sous dimensions. Cette situation faible de l'attractivité des territoires s'explique notamment par :

- le niveau faible des flux migratoires. Ce faible niveau semble toutefois n'être qu'apparent et s'expliquerait par la faible capacité du système à prendre en compte les déplacements au niveau interne pour motif social ou économique. En effet, les mouvements entre régions sont assez importants en particulier vers la capitale Bamako et les zones à forte potentialité ;
- le niveau faible de l'urbanisation (13%) : ce résultat s'explique par une répartition inégale des infrastructures socioéconomiques sur le territoire national malgré la mise en œuvre d'une politique de décentralisation et d'un transfert progressif des ressources publiques aux collectivités territoriales.

Graphique 12 : Niveau des indicateurs des sous dimensions réseaux et territoires



Source : ONDD, Rapport sur le profil démographique du Mali 2019.

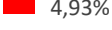
La faiblesse des flux et capacités financiers (26%) renvoie aux niveaux faibles de l'accès aux services financiers en particulier. Par contre, le niveau des infrastructures est moyen (51%).

¹⁵ A l'échelle infranationale (région), les valeurs minimale et maximale sont basées sur des données infranationales du pays. Pour le cas du Mali en 2019, la valeur maximale de la densité de la population au niveau régional correspond à celle de Bamako (9 320 habitants / km², selon les projections démographiques – DNP). Les valeurs maximales utilisées pour la normalisation au niveau région sont également celles de Bamako pour le taux d'urbanisation normalisée à 100%, l'indice du coût du panier de la ménagère (103,9 USD en 2019). Pour l'indice de la taille des ménages, la valeur utilisée est celle obtenue pour la région de Sikasso.

Avec ce niveau de l'ISRT, le pays doit améliorer la connectivité et l'attractivité notamment à travers le développement du réseau des transports au niveau infranational ainsi que par le développement de pôles de développement et assurer un meilleur aménagement du territoire, par l'accroissement des investissements.

L'analyse de l'ISRT au niveau régional montre que seul le district de Bamako présente un indice (60,25% ou 0,60) supérieur au niveau moyen (50% ou 0,5). En outre il apparaît une forte disparité entre les autres régions. La région de Sikasso occupe la 2^{ème} position après Bamako (20,83%), suivie de Kayes (17,65%) et Tombouctou occupe le dernier rang avec (5%).

Tableau 6 : ISRT par région, 2019

	Sous dimensions de l'indice				ISRT
	URB	IDB	MIG	FCF	
Bamako	59,54	98,03	29,86	75,62%	 60,25%
Kidal	1,62%	87,95%	8,28	15%	 11,54%
Gao	2,89%	65,14	3,79%	17,46%	 10,57%
Tombouctou	0,79%	55,75%	0,6%	22,27%	 4,93%
Mopti	4,83	62,59	7,26	33,32	 16,45%
Ségou	4,84	76,23	3,09	29,41	 13,53%
Sikasso	7,79%	78,57%	7,34%	41,88%	 20,83%
Koulikoro	4,12%	63,35	5,35	26,04	 13,81%
Kayes	4,96%	65,72%	3,81%	78,13%	 17,65%

Source : ONDD, Rapport sur le profil démographique du Mali 2019.

Le rapport sur la dimension 5 « Réseaux et territoire » fournit une analyse approfondie des résultats obtenus par l'application de la méthodologie.

6.3.Conclusion et recommandations

Des investissements sont en cours dans chacun de ces domaines : (i) facilitation des transferts des fonds et bancarisation, (ii) construction d'infrastructures de transports, allègement du contrôle et libéralisation du secteur des transports et (iii) formulation et mise en œuvre de politiques de développement (politique de la ville, de décentralisation et de l'aménagement du territoire entre autres). Mais ces investissements méritent d'être massifs afin d'avoir un impact sur les conditions de vie des populations.

Pour accélérer le développement des réseaux et territoires, il est urgent d'accélérer le processus de décentralisation afin de faire des régions des pôles de développement véritablement contributeurs à l'essor du pays. La mise en place de politiques et stratégies, y compris de gouvernance, pour bénéficier des opportunités offertes par ces avantages relatifs est une nécessité absolue dans le cas du Mali. Il est aussi capital de disposer d'une structure de la population favorable à la capture du dividende démographique. Une autre condition majeure à réaliser est la sécurisation de l'ensemble du territoire national.

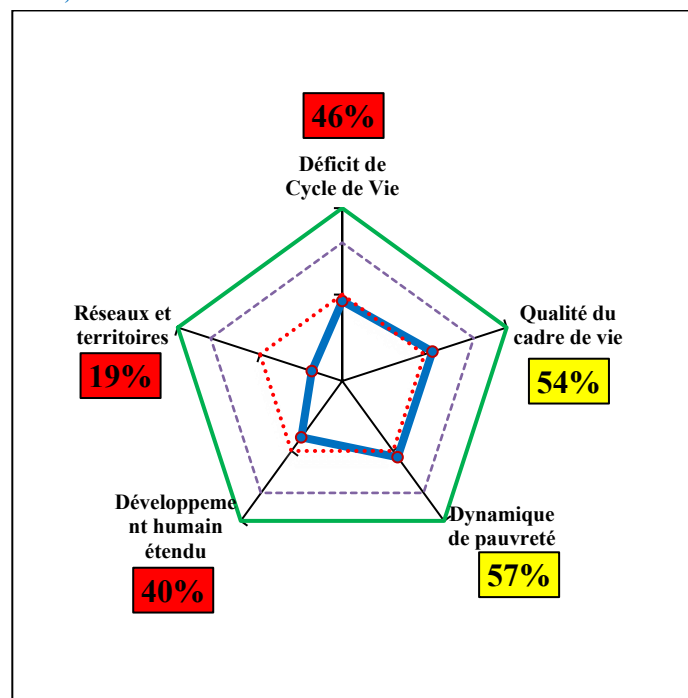
VII. L'INDICE SYNTHETIQUE DE SUIVI DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU MALI, 2019

L'indice synthétique de suivi du dividende démographique (I2S2D) est obtenu en calculant la moyenne géométrique des indicateurs des cinq dimensions du dividende démographique présentés dans les chapitres précédents.

$$I2S2D = \sqrt[5]{ICDE * IQCV * ISSP * IDHE * ISRT}$$

Graphique 13 : Indicateurs des dimensions du DDMI – Mali, 2019

Dimensions	Indicateurs de Dimensions	Valeurs
Couverture de la dépendance économique	Indicateur de Couverture de la dépendance économique (ICDE)	46%
Qualité du Cadre de vie	Indicateur de Qualité du Cadre de Vie (IQCV)	54%
Dynamique et Transition dans la Pauvreté	Indicateur Synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP)	57%
Capital Humain Elargi	Indicateur de Développement Humain Etendu (IDHE)	40%
Réseaux et territoire	Indicateur Synthétique de Réseaux et Territoire (ISRT)	19%
SUIVI DU DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE	Indicateur Synthétique de Suivi du Dividende Démographique (DDMI)	40%



Source : ONDD, Rapport sur le profil démographique du Mali 2019.

Le DDMI du Mali est tiré vers le haut grâce aux indicateurs de sortie de la pauvreté, de la qualité du cadre de vie et dans une moindre mesure de la couverture de la dépendance économique et dans une moindre mesure de l'indicateur de développement humain étendu. A l'inverse, les faibles niveaux des indicateurs des réseaux et territoire et de développement humain élargi contribuent à baisser le niveau de l'indicateur synthétique de suivi du dividende démographique.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GENERALES

La capture du dividende démographique reste encore très faible au Mali (40% ou 0,40). Toutes les dimensions que couvre le DDMI ont des niveaux moyens ou faibles. Concernant les sous dimensions, on observe que c'est fondamentalement le déficit du cycle de vie, le développement humain étendu et les réseaux et territoire qui plombent les résultats de l'indicateur synthétique. Bien qu'à des niveaux moyens, des efforts sont à faire pour mieux améliorer la qualité du cadre de vie mais aussi les effets des stratégies de lutte contre la pauvreté au Mali.

Afin d'améliorer la capture du dividende démographique au Mali, les recommandations suivantes complètent celles faites pour chacune des dimensions. Il s'agira :

- d'intensifier les investissements en matière d'éducation des filles, de santé maternelle et infantile et d'autonomisation des filles et de filles ;
- de renforcer les initiatives en faveur de l'emploi des jeunes, en particulier les jeunes ni en éducation, ni en formation, ni en emploi ;
- de renforcer l'adéquation entre formation et emploi, en mettant l'accent sur les avantages relatifs des différents territoires ;
- de renforcer les capacités des acteurs en matière de planification et de gestion du développement régional et local tenant compte des questions émergentes (démographie, changements climatiques, sécurité...) ;
- de développer et de mettre en œuvre une politique de développement des ressources humaines de l'économie nationale ;
- de veiller à la mise en cohérence des politiques publiques dans un cadre de gouvernance améliorée (cohérence temporelle, spéciale et sectorielle) ;
- accélérer la mise en œuvre des initiatives de cohésion sociale, de sécurisation du territoire et de promotion de la participation citoyenne.